



Une perspective municipale sur les occasions d'activité physique : tendances de 2000 à 2004

Physical Activity
Benchmarks
Program



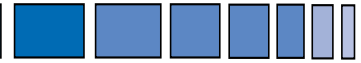
Programme des
données repères
sur l'activité physique

— un projet de l'Institut entrepris dans le cadre d'un partenariat avec —

l'Unité d'activité physique, Agence de santé publique du Canada,
et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs

Christine Cameron, B.A., Cora Craig, M.Sc., Stephanie Paolin, M.A.

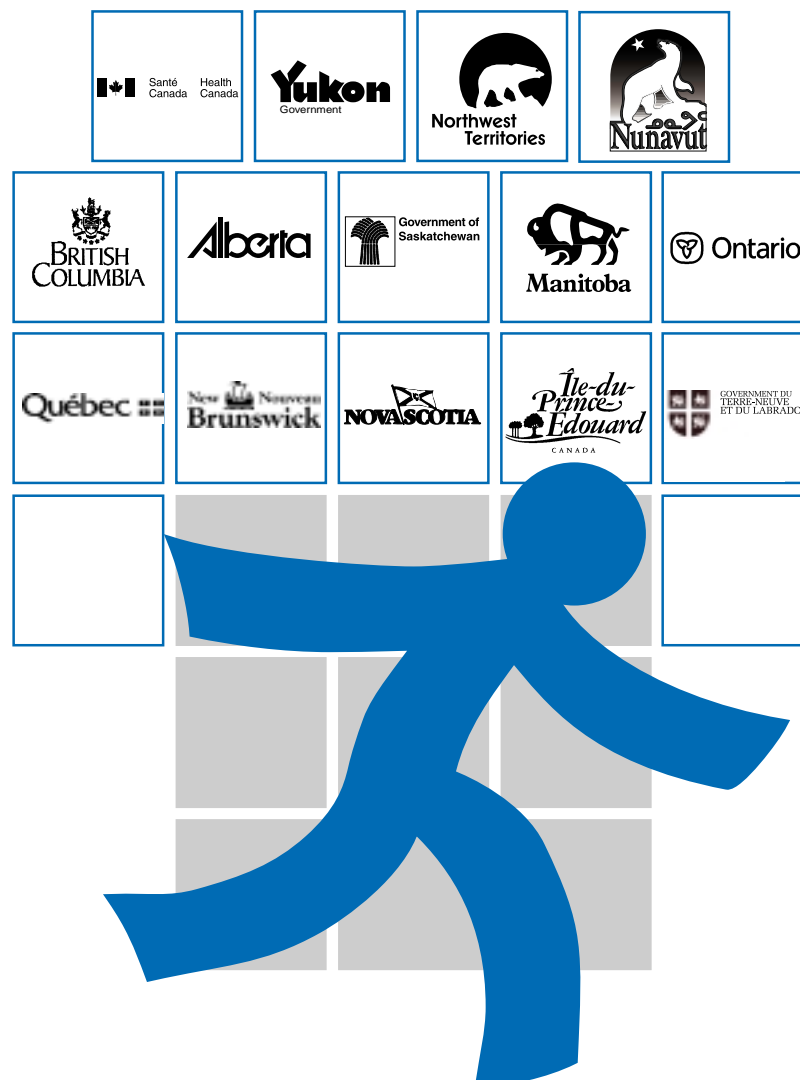




Une perspective municipale sur les occasions d'activité physique : tendances de 2000 à 2004

Remerciements

L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie remercie l'Agence de santé publique du Canada et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs d'avoir collaboré au Programme des données repères sur l'activité physique et de l'avoir financé :





Notre mission

L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie est l'organisme national de recherches qui se charge de conseiller, d'éduquer et d'informer la population canadienne et les professionnels en ce qui a trait à l'importance d'un mode de vie sain et actif. Il est dirigé par un conseil d'administration composé de chercheurs et de professionnels éminents, oeuvrant dans le secteur de la santé publique, de l'éducation physique, des sciences du sport, des loisirs, de la médecine, les universités et les gouvernements de niveau fédéral et provincial.

En produisant et en transmettant des connaissances sur l'activité physique, ses déterminants et ses résultats, l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie fournit les preuves nécessaires pour que les gens, les professionnels et les décideurs puissent prendre des mesures en vue d'améliorer le mode de vie des Canadiens et des Canadiennes. Ce faisant, l'Institut améliore le bien-être et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes, et il aide à régler les problèmes de santé, les problèmes sociaux et les problèmes économiques auxquels est confronté le Canada.

Institué en septembre 1980 à la suite des besoins identifiés par les organismes nationaux, les gouvernements fédéral et provinciaux et les universités canadiennes, l'Institut est le chef de file qui comble l'écart entre les connaissances sur l'activité physique et leur utilisation. Source fondamentale de connaissances, l'Institut offre, par l'entremise de son réseau de chercheurs nationaux et internationaux, l'éventail complet de services dont les gouvernements de tous les niveaux, les organismes nationaux et les entreprises du secteur privé ont besoin pour prendre des décisions appuyées sur des preuves.

L'Institut est un organisme enregistré de recherche appliquée sans but lucratif, dont l'exploitation repose sur les fonds provenant tous les ans de l'Agence de santé publique du Canada, de contrats, de subventions et de la vente de ses publications. Son numéro d'enregistrement d'organisme philanthropique est le 0740621-21-10.

185, rue Somerset ouest, bureau 201
Ottawa (Ontario)
K2P 0J2
Téléphone : (613) 233-5528
Télécopieur : (613) 233-5536
info@icrcp.ca
www.cflri.ca

ISBN 1-895724-48-1

Référence proposée : Cameron, C., Craig, C.L., Paolin, S. (2004). *Une perspective municipale sur les occasions d'activité physique: tendances de 2000 à 2004*. Ottawa, Ont. : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

(La version anglaise — ISBN 1-895724-47-3 — est intitulée *A municipal perspective on opportunities for physical activity: Trends from 2000 – 2004*)

© Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 2005

Table des matières

Section A: Accès, utilisation et distribution d'information d'activité physique	3
Introduction.....	4
Disponibilité de l'information sur l'activité physique	5
Sources d'information sur l'activité physique.....	6
Utilité de l'information sur l'activité physique.....	7
Provision d'information d'activité physique.....	8
Utilisation des directives d'activité physique dans la programmation	9
Sommaire de la section	10
Section B: Programmation à l'appui de l'activité physique.....	13
Introduction.....	14
Travailler avec d'autres groupes pour augmenter la portée et la prestation des programmes ...	15
Aider les enfants à être physiquement actifs	16
Appuyer les familles à être actives physiquement	17
Soutien des personnes à faibles revenus pour être physiquement actives	18
Appuyer les adultes plus âgés à être actifs physiquement	19
Aider les personnes handicapées à être physiquement actifs	20
Supports de programmes et d'horaires pour d'autres groupes cibles.....	21
Autres services encourageant l'activité physique	22
Sommaire de la section	23
Section C: Politiques de soutien en environnement physique favorisant l'activité physique	27
Introduction.....	28
Politiques municipales à l'appui de l'activité physique	29
Ententes de partage des installations récréatives et de sport locales.....	30
Le transport en commun appuie la marche et la bicyclette.....	31
Endroits pour marcher et faire de la bicyclette – pistes de bicyclettes sur les routes	32
Endroits pour marcher et faire de la bicyclette – pistes et voies hors route.....	33
Aménagements à l'appui de l'activité physique	34
Sommaire de la section	35
Section D: Obstacles à la marche et à la bicyclette	37
Introduction.....	38
Obstacles de l'environnement physique	39
Manque de réseaux de pistes et de voies.....	40
Réparation et entretien de l'infrastructure municipale.....	41
Financement des réparations et de l'entretien des pistes et des parcs.....	42
Sommaire de la section	43
Section E: La situation actuelle et l'avenir	45
Introduction.....	46
Plan directeur formel pour le transport	47
Changements au niveau des occasions d'activité physique disponibles.....	48
Pertinence des services d'activité physique.....	49
Créer et maintenir des services d'activité physique de soutien.....	50
Infrastructure pour la promotion de l'activité physique	51
Réparation et entretien des installations.....	52
Sommaire de la section	53
Annexes.....	57
Annexe A : Tableaux détaillées.....	58

Annexe B: Méthodologie.....	93
Bibliographie	97

Historique

Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables du sport, de l'activité physique et des activités récréatives s'inquiètent des faibles niveaux actuels d'activité physique des Canadiens et les implications de ce fait sur la santé de la population en général, y compris les risques accrus de maladie chronique. Le coût économique de l'inactivité physique au Canada se situe actuellement à environ 5,3 milliards de dollars en coûts de soins de santé et le coût de l'obésité à 4,3 milliards de dollars¹. Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables du sport, de l'activité physique et des activités récréatives reconnaissent que l'amélioration du niveau d'activité physique des Canadiens de tous les âges est importante pour la réduction de l'obésité qui ne fait qu'augmenter et le taux de conditions chroniques qui apparaissent dans ce pays. En réponse, les ministres FPT ont accepté conjointement d'adopter un objectif d'augmentation de l'activité physique de chaque juridiction de 10 points de pourcentage d'ici l'an 2010.²

La programmation, les services et les installations d'activité physique au niveau local sont sous la juridiction et le mandat des municipalités. Donc, les municipalités jouent un rôle intégral pour fournir des milieux de soutien qui peuvent améliorer les comportements d'activité physique des Canadiens et, à ce titre, contribuer à l'atteinte de l'objectif conjoint FPT d'augmenter les niveaux nationaux d'activité physique. Ces efforts municipaux sont appuyés par les gouvernements provinciaux et territoriaux par des contributions financières et autres types de services. Compte tenu du rôle important des municipalités, le *Sondage des municipalités canadiennes 2004* a été mis sur pied pour examiner les aspects portant sur la politique locale et la création d'environnement physiques et sociaux de soutien pour la promotion de l'activité physique parmi les résidents.

Le *Sondage des municipalités canadiennes 2004* est une étude complémentaire au *Sondage indicateur de l'activité physique 2004*, qui est, quant à elle, une étude de population des perceptions des Canadiens au sujet des programmes, services et installations disponibles dans leur communauté locale. Les résultats du *Sondage indicateur de l'activité 2004* peuvent être téléchargés sans frais à <http://www.cflri.ca/pdf/e/2004pam.pdf>. Pour chaque section de ce rapport actuel, un cadre écologique a été utilisé pour discuter des résultats et leurs implications compte tenu des influences sur l'activité physique à plusieurs niveaux, soit : individuel, environnement social, environnement physique et politiques publiques. Bien que le *Sondage des municipalités canadiennes 2004* n'ait pas recueilli les perceptions individuelles et les attitudes mêmes, les données individuelles pertinentes du *Sondage indicateur de l'activité 2004* seront utilisées comme référence dans les sections de discussion, s'il y a lieu.

Portée du rapport

Ce rapport fournit un survol des données de l'enquête du *Sondage des municipalités canadiennes 2004* portant sur les sujets indiqués plus bas. Les analyses sont descriptives : elles décrivent les associations entre les facteurs qui ne devraient pas être considérés comme relations causales. Toutes les déclarations portant sur la cause ou l'attribution des effets au niveau de l'activité physique s'appuient sur la documentation de recherche citée. Les analyses actuelles se concentrent en plus sur la taille des municipalités, les régions et les comparaisons de tendances à l'intérieur de chaque sujet avec les données recueillies précédemment dans le *Sondage des municipalités canadiennes 2000*. Des tableaux détaillés sont fournis en annexe A.

Structure du rapport

Ce rapport fournit un sommaire de la situation actuelle pour les occasions d'activité physique dans les municipalités canadiennes et les changements au fil du temps. Cette information est pertinente pour la politique et pour les décideurs dans la conception d'initiatives pour réduire l'inactivité physique des résidents de municipalités de toutes les tailles.

Les résultats sont présentés et discutés dans les cinq sections suivantes :

Accès et distribution de l'information sur l'activité physique—les sources d'information au sujet de l'activité physique, l'utilisation des directives d'activité physique pour la programmation, la disponibilité de l'information et l'utilité de l'information sont présentées par taille de la municipalité, la région et la comparaison de tendances, s'il y a lieu.

Environnement social de soutien pour les programmes d'activité physique—le travail avec d'autres groupes, le soutien des groupes cibles pour qu'ils soient actifs (par ex. enfants, familles, faibles revenus, adultes plus âgés, personnes handicapées, femmes, personnes ayant un excès de poids, adultes en général, débutants), et autres services encourageant l'activité physique sont discutés en termes de taille de municipalité, la région, et la comparaison de tendances, s'il y a lieu.

Politiques de soutien et environnement physique favorisant l'activité physique—les politiques municipales à l'appui de l'activité physique, les ententes de partage des installations récréatives et de sport locales, les incitatifs à la participation à l'activité physique, les supports au transport public pour la marche et la bicyclette, la disponibilité des voies de bicyclette sur les rues, les pistes et les voies hors route, et les aménagements à l'appui de l'activité physique sont présentés par taille de la communauté, région et comparaison de tendances s'il y a lieu.

Obstacles à la marche et à la bicyclette—les obstacles dans l'environnement physique, la réparation et l'entretien de l'infrastructure municipale, le financement des réparations et l'entretien des pistes et des parcs et le réseau de pistes et voies sont discutés en termes de taille de la municipalité, région et comparaison de tendances, s'il y a lieu.

La situation actuelle et l'avenir—le plan directeur de transport formel, les changements d'occasions d'activité physique disponibles, l'infrastructure pour la promotion de l'activité physique, les réparations et l'amélioration des installations, la pertinence des services d'activité physique et la création et le maintien de services d'activité physique de soutien sont comparés par taille de la municipalité, région et comparaison de tendances, s'il y a lieu.



**SECTION A: ACCÈS, UTILISATION ET
DISTRIBUTION D'INFORMATION
D'ACTIVITÉ PHYSIQUE**



Introduction

Le « Task Force on Community Preventive Services of the Centers for Disease Control and Prevention » des États-Unis a mené des études systématiques sur les interventions d'activité physique au niveau communautaire³. Suite à cette étude, ils ont recommandé ou fortement recommandé six interventions, selon leur efficacité indiquée dans la recherche. L'une de ces six interventions était la création ou l'amélioration d'accès vers les endroits où l'on peut être actif, combiné aux *activités extérieures d'information*. Fournir cette information peut être important pour les Canadiens afin de surmonter les obstacles à l'activité physique. La recherche précédente indique que presque la moitié des Canadiens sont d'accord dans une certaine mesure (33 % fortement d'accord, 14 % d'accord) que prévoir un numéro sans frais (1-800) qu'ils peuvent appeler pour obtenir de l'information sur les activités locales, les services de garderie et ainsi de suite les aideraient à être plus actifs⁴. De plus, 30 % sont d'accord dans une certaine mesure que l'information transmise par les médias ou Internet pourrait les aider à être plus actifs. Clairement, le fait d'assurer l'accessibilité de l'information sur les occasions dans la communauté est importante pour les Canadiens.

Cette section examine la disponibilité et les sources d'information que les municipalités obtiennent sur l'activité physique, le fait que les municipalités trouvent les directives de l'activité physique utiles et que les municipalités fournissent ensuite ou non l'information à leurs résidents et si tel est le cas, quels types d'information sont disponibles. Les facteurs sont examinés par région et taille de la communauté. Une analyse comparative avec les données recueillies en 2000 est aussi présentée. Aux fins de ces analyses, les petites villes sont celles qui ont de 1 000 à 9 999 résidents, celles de taille moyenne ont 10 000 à 99 999 résidents et les municipalités plus larges comptent plus de 100 000 résidents.

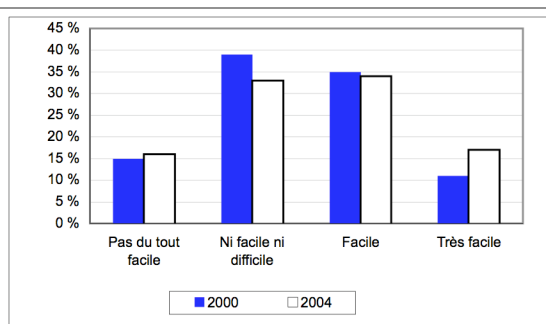
Disponibilité de l'information sur l'activité physique

Villes (1 000 résidents et +) Un peu plus de la moitié des municipalités canadiennes (51 %) rapportent trouver soit *facile* ou *très facile* d'obtenir de l'information sur l'activité physique pour répondre aux besoins des citoyens de leur communauté; par contre 16 % des municipalités indiquent que ce *n'est pas très* ou *n'est pas du tout* facile de trouver ces types de ressources. Les autres 33 % indiquent qu'ils ne trouvent *ni facile ni difficile* de trouver ce type d'information. Les municipalités aux petites populations sont moins susceptibles que celles plus grandes de rapporter qu'il est *facile* ou *très facile* d'obtenir des ressources sur l'activité physique qui répondent aux besoins de leurs citoyens. Seulement 45 % des petites municipalités trouvent qu'il est facile d'accéder à une telle information comparativement à plus de 69 % des grandes municipalités. Parmi les larges municipalités, aucune ne rapporte qu'il est difficile d'obtenir de l'information sur l'activité physique.

Région Comparativement à l'ensemble des municipalités canadiennes, les municipalités du Québec sont moins susceptibles, tandis que celles de l'Ontario et de l'Atlantique et de l'Ouest du Canada sont un peu plus susceptibles, de rapporter un accès *facile* ou *très facile* à l'information au sujet de l'activité physique pour leurs citoyens.

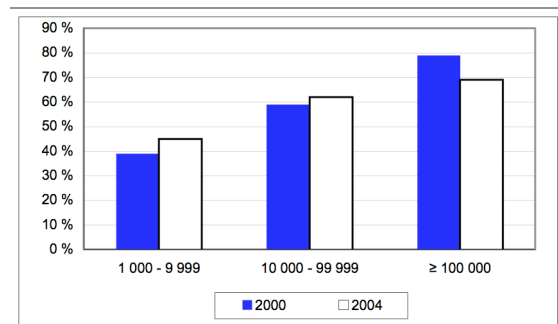
Tendances Depuis 2000⁵, il y a eu une légère augmentation quant à la proportion de municipalités rapportant trouver *facilement* ou *très facilement* les ressources au sujet de l'activité physique convenant aux besoins de leurs résidents. Ceci s'est accompagné d'une *légère réduction* du nombre qui indique que ce *n'est ni facile ni difficile*, et alors durant les deux périodes, une minorité constante de municipalités indique qu'il est difficile d'obtenir ce type d'information (<20 %). Les petites municipalités sont maintenant un *peu plus susceptibles* de rapporter qu'il est *facile* ou *très facile* d'obtenir cette information qui répond aux besoins de leurs résidents comparativement à il y a 5 ans. Par contre, les larges municipalités sont maintenant *moins susceptibles* de rapporter trouver *facilement* ou *très facilement* cette information et pourquoi elles sont plus susceptibles de rapporter trouver cela *ni facile ni difficile* comparativement aux taux rapportés en 2000.

DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION
ensemble, tendances de 2000 à 2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION
tendances selon la taille
de la communauté (1 000 et +)
(facile ou très facile)



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

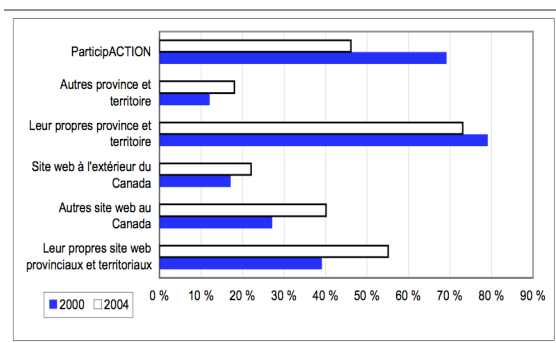
Sources d'information sur l'activité physique

Villes (1 000 résidents et +) Presque toutes les municipalités (90 %) ont indiqué avoir obtenu une *certaine* forme d'information sur l'activité physique. La source la plus courante, citée presque pour les trois quarts des municipalités est les gouvernements provinciaux ou territoriaux. D'autres sources courantes sont les ministères du gouvernement fédéral (Santé ou Condition physique Canada), les unités de santé locales ou les Centres locaux des services communautaires (CLSC) ainsi que les sites Web provinciaux et territoriaux. Au moins 40 % des municipalités ont rapporté avoir aussi obtenu de l'information de ParticipACTION, d'organismes sans but lucratif de leur province ou territoire et d'autres sites Web canadiens. Un peu plus de municipalités de tailles moyennes et larges rapportent avoir accès aux ressources d'activité physique, comparativement aux petites municipalités. Les larges municipalités sont plus susceptibles que les petites ou les moyennes d'obtenir des ressources par Santé et Condition physique Canada, des sites Web provinciaux ou territoriaux, d'autres sites Web canadiens, et des magazines canadiens ou internationaux en plus des médias de masse. Les petites municipalités sont moins susceptibles que d'autres d'avoir accès à l'information de la Coalition Coeur Santé et des sociétés privées.

Région Comparativement aux municipalités canadiennes en général, les municipalités de l'Ouest du Canada sont plus susceptibles, tandis que celles du Québec sont moins susceptibles d'obtenir de l'information sur l'activité physique par les sites Web du gouvernement fédéral, provincial ou territorial et autres sites Web canadiens. Les municipalités de la région Atlantique du Canada sont plus susceptibles de recueillir de l'information de leurs propres gouvernements provinciaux, du gouvernement fédéral, d'autres sites Web canadiens et de la Coalition Coeur Santé. Les municipalités de l'Ontario sont plus susceptibles d'obtenir de l'information des unités de santé locales et de la Coalition Coeur Santé.

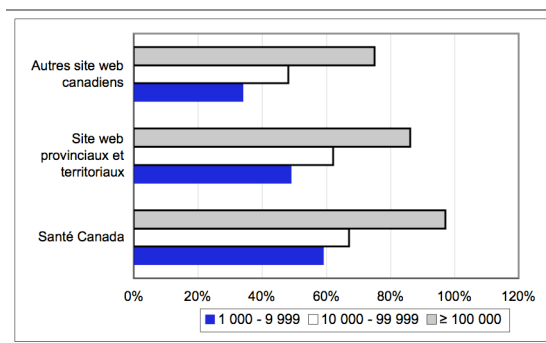
Tendances La proportion des municipalités qui ont accès à une *certaine* forme d'information sur l'activité physique est restée inchangée entre 2000⁵ et 2004, bien qu'il y ait d'importants changements de sources accédées. Depuis 2000, il y a eu des *augmentations importantes* de proportion au niveau des municipalités qui indiquent avoir reçu de l'information des sites Web de leurs propres provinces ou territoires et d'autres sites Web au Canada. Il y a aussi eu de *légères augmentations* de pourcentage d'accès à de l'information à l'extérieur du Canada et d'autres provinces ou territoires. Au cours des 5 dernières années, il y a eu de *légères réductions* quant aux proportions indiquant que l'information a été obtenue de magazines et des médias de masse et une plus *grande réduction* quant à ceux qui indiquent obtenir de l'information de ParticipACTION.

SOURCES D'INFORMATION
par type, tendances de 2000 à 2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

SOURCES D'INFORMATION
par taille de la communauté (1 000 et +)



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

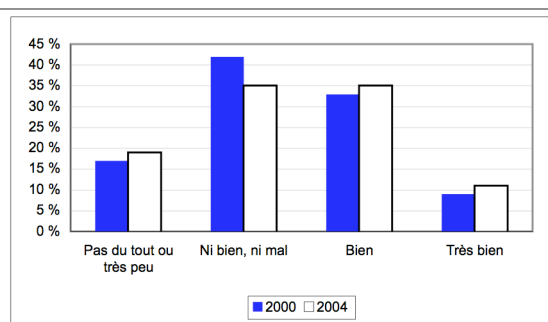
Utilité de l'information sur l'activité physique

Villes (1 000 résident et +) Moins de la moitié des municipalités canadiennes (46 %) rapportent que l'information obtenue répond à leurs besoins *bien* ou *très bien* pour l'information de leurs citoyens au sujet de l'activité physique. Par contre, 19 % des municipalités indiquent que cela ne répond pas à leurs besoins *très bien* ou *du tout*. Les petites municipalités sont moins susceptibles que celles de taille moyenne ou large de rapporter obtenir les ressources voulues pour répondre aux besoins de leurs services récréatifs.

Région Comparativement aux autres, les municipalités des régions de l'Atlantique et de l'Ouest du Canada sont un peu plus susceptibles de rapporter que les ressources qu'elles ont obtenues répondent à leurs besoins, tandis que celles du Québec sont un peu moins susceptibles de rapporter cela.

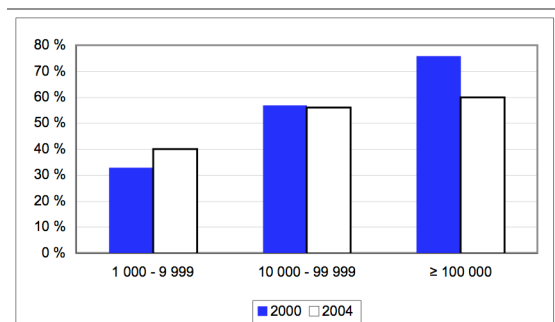
Tendances Dans l'ensemble, la proportion de municipalités qui rapportent que l'information sur l'activité physique accédée répond à leurs besoins est restée la même au cours des 5 dernières années⁵, à l'exception des municipalités qui sont moins susceptibles d'indiquer que l'information répond à leurs besoins *ni bien ni mal*. En 2004, les petites municipalités étaient un peu plus susceptibles d'indiquer que l'information répond à leurs besoins *bien* ou *très bien* comparativement aux niveaux rapportés en 2000. Par contre, le contraire est vrai pour les larges municipalités - ces municipalités sont moins susceptibles d'indiquer que les ressources répondent *bien* ou *très bien* à leurs besoins comparativement à il y a 5 ans.

UTILITÉ DE L'INFORMATION
ensemble, tendances de 2000 à 2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

UTILITÉ DE L'INFORMATION
par taille de la communauté (1 000 et +)



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Provision d'information d'activité physique

Villes (1 000 résidents et +) Les sujets précédents ont exploré la disponibilité, la source et l'utilité de l'information sur l'activité physique pour les municipalités. La majorité des municipalités (88 %) rapportent qu'elles fournissent à leur tour, un *certain* type d'information à leurs résidents. De ces municipalités,

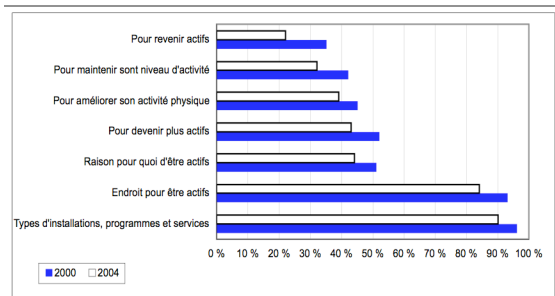
- 90 % fournissent de l'information sur les types d'installation, les programmes et les services disponibles;
- 84 % fournissent de l'information au sujet de l'endroit où quelqu'un peut aller pour être actif dans sa communauté;
- 44 % offrent de l'information sur la raison pour laquelle quelqu'un devrait être actif.
- 43 % offrent de l'information sur la manière que quelqu'un peut utiliser pour devenir plus actif dans son quotidien;
- 39 % offrent de l'information sur la manière que quelqu'un peut utiliser pour améliorer son activité physique ou ses compétences;
- 32 % offrent de l'information sur la manière que quelqu'un qui est actif actuellement peut utiliser pour maintenir son niveau d'activité; et
- 22 % offrent de l'information sur la manière qu'une personne qui était déjà active peut utiliser pour revenir à son niveau d'activité précédent.

Les petites municipalités sont moins susceptibles d'offrir de l'information sur l'endroit où aller pour être actifs dans la communauté; comment une personne qui était déjà active peut *revenir* à son niveau d'activité précédent et quels *types* d'occasion sont disponibles localement. Les grandes municipalités sont plus susceptibles de fournir de l'information sur : la manière que les personnes actives actuellement peut utiliser pour *maintenir* leur niveau d'activité; comment *améliorer* les compétences; comment *devenir* plus actives et *pourquoi* devenir plus actives.

Région Comparativement aux municipalités canadiennes en général, les municipalités de la région Atlantique sont plus susceptibles, tandis que celles du Québec sont moins susceptibles d'offrir à leurs communautés un *certain* type d'information sur l'activité physique. Les municipalités de la région Atlantique et de l'Ouest du Canada sont un peu plus susceptibles et celles de l'Ontario sont beaucoup plus susceptibles d'offrir de l'information sur la manière pour les personnes actives actuellement de *maintenir* leur niveau d'activité. Les municipalités de la région Atlantique sont plus susceptibles d'offrir de l'information sur la manière que quelqu'un peut utiliser pour *améliorer* ses compétences, tandis que celles de l'Ouest sont plus susceptibles de fournir de l'information sur la manière de *devenir* plus actif chaque jour. Les municipalités de l'Atlantique sont moins susceptibles de fournir de l'information au sujet de l'endroit où aller pour être actifs dans leur communauté et celles du Québec sont moins susceptibles d'offrir de l'information sur la raison *pour laquelle* quelqu'un devrait devenir actif.

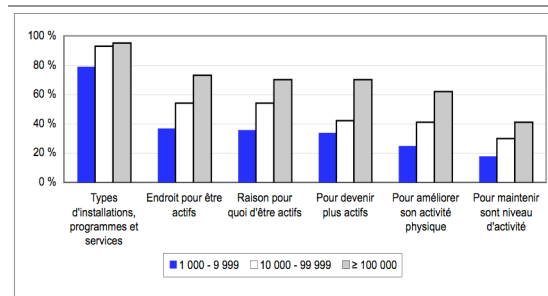
Tendances La proportion de municipalités rapportant la prestation d'un certain type d'information sur l'activité physique à leurs résidents est demeurée élevée et presque inchangée au cours des 5 dernières années⁵. Cette tendance est évidente peu importe la taille de la municipalité. Par contre, en examinant chacun des types d'information de manière indépendante, il y a eu normalement des *réductions* du taux de rapport de chaque type d'information depuis 2000.

FOURNITURE D'INFORMATION dans l'ensemble :



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

FOURNITURE D'INFORMATION par taille de la communauté (1 000 et +)



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

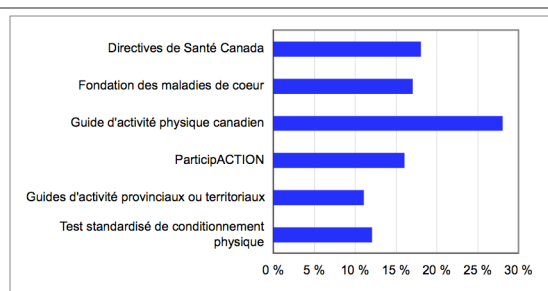
Utilisation des directives d'activité physique dans la programmation

Villes (1 000 résidents et +) Un peu moins de la moitié des municipalités (48 %) indiquent utiliser les directives de l'activité physique pour leur programmation municipale. La directive citée le plus couramment utilisée par les municipalités est le Guide d'activité physique canadien (28 %). Moins d'une municipalité sur cinq rapporte utiliser les directives du Test standardisé de conditionnement physique, des guides d'activité provinciaux ou territoriaux, ParticipACTION, la Fondation des maladies du coeur ou les ministères fédéraux (Santé ou Condition physique Canada). Les petites municipalités sont les moins susceptibles d'utiliser un *certain* type de directives d'activité physique dans la programmation et la présentation de services au niveau local. Comparativement aux larges municipalités, les petites et moyennes municipalités sont plus susceptibles d'indiquer l'utilisation des directives d'activité provinciales et territoriales, et sont aussi un peu plus susceptibles d'indiquer l'utilisation des directives de ParticipACTION pour leur programmation. Comparativement à leurs homologues plus larges, les petites municipalités sont moins susceptibles d'indiquer l'utilisation du Guide d'activité physique du Canada, des directives de la Fondation pour les maladies du coeur, des ministères fédéraux (Santé et Condition physique Canada) ou le Test standardisé de conditionnement physique dans leur programmation municipale.

Région Comparativement à l'ensemble des municipalités canadiennes, les municipalités de la région Atlantique et de l'Ouest du Canada sont plus susceptibles d'utiliser certaines directives d'activité physique dans leur programmation municipale, tandis que celles du Québec sont moins susceptibles de le faire. Le Guide d'activité physique du Canada est plus susceptible d'être indiqué par les municipalités de l'Atlantique et de l'Ontario comparativement aux municipalités en général.

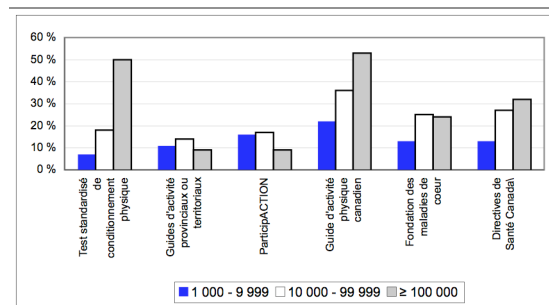
Tendances Un changement de formulation de question pour éliminer les directives internationales et l'ajout d'une catégorie 'aucune directive' restreint la comparaison directe du pourcentage complet des municipalités rapportant l'utilisation de directives d'activité physique. Bien qu'au cours des 5 dernières années, il y ait eu une augmentation quant à la proportion des municipalités rapportant utiliser le Guide d'activité physique du Canada, ceci peut aussi être causé en partie par le changement de formulation de la question.

DIRECTIVES UTILISÉES POUR LA PROGRAMMATION
par type



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

DIRECTIVES UTILISÉES POUR LA PROGRAMMATION
par taille de la communauté (1 000 et +)



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Sommaire de la section

Cette section a examiné le nombre de municipalités qui ont obtenu de l'information sur l'activité physique et le sport, la facilité avec laquelle ils ont obtenu cette information, la source primaire de cette information et si l'information convient ou non aux besoins de la municipalité pour la promotion de l'activité physique à ses citoyens. Presque toutes les municipalités (90 %) ont reçu une *certaine* forme d'information sur l'activité physique. Les sources de cette information incluent les gouvernements provinciaux ou territoriaux, les ministères du gouvernement fédéral, les unités de santé locales ou les Centres locaux des services communautaires (CLSC), les sites Web provinciaux et territoriaux, ParticipACTION, les organismes sans but lucratif et les sites Web canadiens. Une municipalité sur cinq trouve difficile de trouver l'information sur l'activité physique et le sport, et un pourcentage semblable trouve que l'information obtenue ne répond pas aux besoins de leurs résidents très bien ou du tout.

En plus des types d'information reçue, on a demandé aux municipalités les types d'information sur l'activité physique et le sport qu'elles ont fourni à leur tour à leurs résidents. La majorité des municipalités (88 %) indique fournir un *certain* type d'information à leurs résidents. Plus spécifiquement, la majorité fournit de l'information sur les *types* d'installations, programmes et services disponibles et *où* une personne peut aller pour être active dans la communauté. En outre, environ deux municipalités sur cinq fournissent de l'information sur *la raison* pour laquelle quelqu'un devrait devenir actif, *comment* quelqu'un peut devenir plus actif dans son quotidien et comment quelqu'un peut *améliorer* son activité physique ou ses compétences sportives. En général, il y a eu une *réduction* des taux de rapport de chaque type d'information comparativement aux données recueillies en 2000.

Enfin, on a demandé aux municipalités si elles utilisaient des directives d'activité physique pour leur programmation et si oui, quelles directives étaient utilisées le plus couramment. En effet, moins de la moitié des municipalités utilisent des directives d'activité physique pour leur programmation municipale. La directive citée le plus couramment par les municipalités est le Guide d'activité physique du Canada. D'autres directives mentionnées incluent le Test standardisé de conditionnement physique, les guides d'activité provinciaux ou territoriaux, ParticipACTION, la Fondation des maladies du coeur et les directives du gouvernement fédéral.

Un résultat prédominant dans cette section était le fait que les petites municipalités sont moins susceptibles que les grandes d'accéder, d'utiliser et de distribuer l'information. Les petites municipalités sont moins susceptibles de :

- rapporter avoir obtenu de l'information;
- rapporter qu'il est *facile* ou *très facile* d'obtenir des ressources sur l'activité physique qui répondent aux besoins de leurs citoyens;
- rapporter que les ressources obtenues répondent aux besoins de leur service récréatif pour informer leur communauté au sujet de l'activité physique;
- offrir de l'information sur l'endroit *où* aller pour être actifs dans la communauté; comment une personne qui était déjà active peut *revenir* à son niveau d'activité précédent et quels *types* d'occasion sont disponibles localement.
- utiliser un *certain* type de directives d'activité physique dans la programmation et la prestation de services au niveau municipal

Discussion, implications et recommandations

Que pensent les Canadiens ? Les données de population nationale révèlent qu'un manque d'information sur les occasions d'activité physique et de sport dans la communauté était le deuxième obstacle le plus important pour l'activité physique (parmi 13 obstacles sondés), après les coûts de l'activité physique⁴. En outre, 14 % des Canadiens sont fortement d'accord qu'ils ne savent pas comment intégrer l'activité physique dans leur vie de tous les jours. Les adultes aux niveaux de revenus et de scolarité moins élevés sont plus susceptibles de rapporter ces deux obstacles. Les Canadiens inactifs sont plus susceptibles que les Canadiens aux niveaux d'activité plus élevés de rapporter ne pas connaître de moyens pour incorporer plus d'activité physique dans leur style de vie. En effet, un nombre assez faible de Canadiens (41 %) ont reçu récemment de l'information ou parlé à quelqu'un d'activité physique et de sport. À nouveau, les adultes aux niveaux d'éducation, de revenus et d'activité moins élevés sont moins susceptibles de rapporter recevoir de l'information⁴. Environ la moitié des Canadiens ont pensé que cette information les a aidés à devenir plus actifs et cette proportion est moins élevée parmi ceux qui sont actuellement moins actifs. Il est intéressant de remarquer aussi que les adultes aux niveaux d'éducation et de revenus plus élevés sont plus susceptibles de rapporter que l'information les a aidés à devenir plus actifs. Ces chiffres utilisés ensemble laissent suggérer que la présentation d'information peut être importante pour de nombreux Canadiens pour qu'ils deviennent actifs ou en surmontant les obstacles à l'activité physique, mais que la présentation de ce type d'information peut être à l'heure actuelle inférieure parmi les groupes qui sont typiquement moins actifs et qui peuvent donc en avoir besoin le plus : revenus moins élevés, éducation moins élevée et adultes moins actifs. Les données suggèrent aussi que les adultes aux niveaux de revenus et d'éducation moins élevés peuvent être plus réceptifs à l'information pour les aider à devenir plus actifs.

La recherche précédente a montré que la majorité des Canadiens reçoivent de l'information sur l'activité physique et les sports par les médias, y compris la télévision, les journaux et la radio⁶. En plus, l'utilisation de la technologie peut servir à augmenter la sensibilisation à l'activité physique, puisque 30 % sont d'accord dans une certaine mesure que l'information des médias ou d'Internet les aiderait à devenir plus actifs⁷. Qui plus est, presque la moitié des Canadiens sont d'accord dans une certaine mesure (33 % fortement d'accord, 14 % d'accord) qu'un numéro sans frais (1-800) qu'ils pourraient appeler pour obtenir de l'information sur les activités locales, les services de garderies et ainsi de suite les aideraient à être plus actifs⁷. Ces données montrent qu'avoir de l'information disponible sur les occasions communautaires est important pour les Canadiens et l'utilisation de la technologie semble valable.

Qu'est-ce qui est disponible pour et des municipalités ? Il est rassurant de voir que presque toutes les municipalités ont obtenu une certaine forme d'information sur l'activité physique et en général la plupart des municipalités trouvent l'information facile à obtenir. Les sources rapportées le plus souvent semblent être les gouvernements provinciaux ou territoriaux, les ministères fédéraux et les unités de santé ou CLSC locaux. Il est très intéressant de noter les augmentations importantes de proportions de municipalités qui indiquent avoir reçu leur information des sites Web des provinces ou des territoires et autres sites Web au Canada et les *légères réductions* de proportion indiquant avoir reçu l'information de magazines et médias de masse. L'augmentation d'accès de sources gouvernementales pourrait suivre la concentration accrue sur la promotion de l'activité physique par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux par des stratégies pour aborder les objectifs de 2003 et de 2010 maintenant d'augmenter les niveaux d'activité physique de la population.

Le niveau plus élevé d'utilisation municipale d'Internet pour recueillir de l'information semble reprendre les données des Canadiens en général (voir précédemment). Internet est un moyen assez économique de trouver une grande quantité d'information recherchée. La technologie est un outil utile pour la mise en place d'interventions d'activité physique, car elle est importante pour

communiquer d'une manière rentable et pour atteindre autant de personnes que possible⁸. Les installations récréatives et de sport et les municipalités peuvent aussi trouver l'utilisation des médias locaux et d'Internet utiles pour présenter les installations communautaires, faire la publicité des programmes et des horaires, indiquer les dates d'inscription, et ainsi de suite.

Bien que la plupart des municipalités obtiennent de l'information sur l'activité physique et les sports, un peu moins de la moitié des municipalités rapportent utiliser les directives d'activité physique pour leur programmation municipale. Cela pourrait-il être le résultat d'une concentration sur les inactifs qu'on veut rendre plus actifs comme première étape pour en arriver à des niveaux plus élevés d'activité suffisante plutôt qu'une concentration sur l'atteinte des niveaux recommandés d'activité chez tous les membres de la population ? Parmi les municipalités utilisant les directives d'activité physique pour leur programmation, la directive rapportée le plus fréquemment est le Guide d'activité physique canadien (28 %). Le Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine du Canada⁹ a été publié à l'automne 1998 par l'Agence de santé publique du Canada (section de Santé Canada) et la Société canadienne de physiologie de l'exercice. Le but de cette initiative était de fournir un guide pour aider les Canadiens à déterminer la quantité d'activité physique nécessaire pour atteindre les avantages de santé; à choisir des activités convenables en fournissant des exemples et à fournir de l'information sur la manière d'intégrer l'activité physique à la vie quotidienne. Les données nationales révèlent que 37 % des Canadiens ont entendu parler du Guide d'activité physique du Canada lorsqu'on leur demande, mais ce pourcentage est réduit de beaucoup lorsqu'on ne les guide pas⁴.

Il est un peu déconcertant de voir que moins de la moitié des municipalités canadiennes (46 %) indiquent que l'information obtenue répond à leurs besoins, *bien* ou *très bien*, pour informer leurs citoyens au sujet de l'activité physique et qu'environ une municipalité sur cinq indique que l'information obtenue ne répond pas très bien ou pas du tout à leurs besoins. Il est par ailleurs assez positif de voir une augmentation de la proportion de petites municipalités qui indiquent que l'information répond à leurs besoins bien ou très bien comparativement aux nombres rapportés en 2000. On peut se demander si cela est attribuable à la découverte que plus de communautés accèdent à l'information sur l'activité physique par Internet ce qui contribue à une accessibilité accrue peu importe la taille de la communauté. Il est par contre important pour la recherche à venir de découvrir *pourquoi* l'information disponible ne répond pas aux besoins des municipalités et quel type d'information serait en fait utile pour différents types de communautés.



SECTION B: PROGRAMMATION À L'APPUI DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



Introduction

Les Canadiens indiquent en général qu'un soutien social et une diffusion améliorés les aideraient à devenir plus actifs⁷. Les municipalités conviendraient bien pour aider à faciliter le soutien des réseaux dans le cadre de la diffusion et par des programmations spécifiques et ciblées. Ceci pourrait aussi aider à réduire les perceptions actuelles des obstacles à la participation aux activités physiques par certains groupes de population (par ex. les femmes, les personnes à faibles revenus, les adultes plus âgés).

Cette section porte sur divers aspects de la programmation des municipalités. Elle explore les efforts pour augmenter la portée des programmes pour les groupes qui sont typiquement mal desservis en examinant la disponibilité des programmes municipaux ou l'établissement d'horaires ciblant directement les enfants, les familles, les adultes à faibles revenus, les adultes plus âgés, les personnes handicapées, les personnes ayant un excès de poids, les débutants et les femmes. La prestation des programmes est examinée en décrivant la collaboration des municipalités avec d'autres groupes locaux pour la promotion de l'activité physique. Enfin, un sujet étudie la disponibilité de services de soutien comme des services d'instructions ou d'entraînement, du counselling pour l'activité physique ou des cliniques de débutants dans la municipalité. Ces facteurs sont examinés par région et taille de la communauté en plus de par les tendances avec les données recueillies en 2000. Aux fins de ces analyses, les petites villes sont celles qui ont de 1 000 à 9 999 résidents, celles de taille moyenne ont 10 000 à 99 999 résidents et les municipalités plus larges comptent plus de 100 000 résidents.

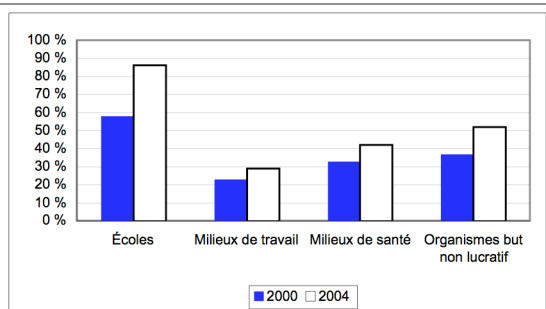
Travailler avec d'autres groupes pour augmenter la portée et la prestation des programmes

Villes (1 000 résidents et +) On a demandé aux municipalités si elles travaillaient avec d'autres organismes pour encourager les personnes à être plus actives. La grande majorité des municipalités (86 %) a rapporté travailler avec les *écoles*. Un peu plus de la moitié des municipalités travaillent avec les *organismes sans but lucratif* locaux comme le YMCA. Un autre 42 % travaille avec des *milieux de santé* et 29 % avec les *milieux de travail*. Les municipalités de taille moyenne sont un peu moins susceptibles que leurs homologues plus larges d'indiquer travailler avec les *écoles* pour encourager les résidents à être plus actifs. Les municipalités plus larges sont plus susceptibles que celles de tailles moyenne d'interagir avec les *milieux de travail* et les *milieux de santé* pour encourager l'activité des personnes et les municipalités de taille moyenne sont, à leur tour, plus susceptibles que celles de petite taille de rapporter cela. Les municipalités plus larges sont plus susceptibles que celles de tailles moyenne d'interagir avec les *milieux de travail* et les *milieux de santé* pour encourager l'activité des personnes et les municipalités de taille moyenne sont, à leur tour, plus susceptibles que celles de petite taille de rapporter cela. Les plus petites municipalités sont un peu moins susceptibles que les moyennes d'encourager les personnes à être actives en travaillant avec les *organismes à but non lucratif* locaux, tout comme les municipalités de taille moyenne sont moins susceptibles que les larges municipalités de rapporter travailler avec ces organismes.

Région Comparativement à l'ensemble des municipalités canadiennes, les municipalités du Québec sont moins susceptibles de rapporter travailler avec les *milieux de santé* et les *milieux de travail* pour encourager les personnes à être plus actives. Les municipalités de l'Ontario et de l'Ouest du Canada sont un peu plus susceptibles de participer avec les *milieux de travail* pour encourager les citoyens à être actifs.

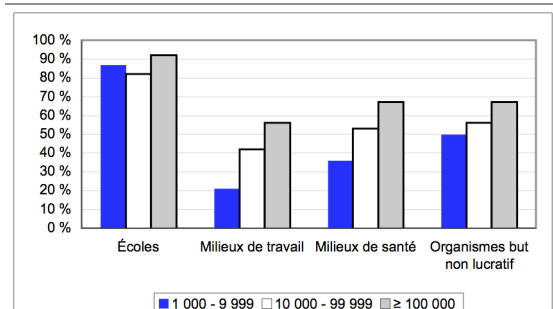
Tendances Depuis 2000⁵, les proportions de municipalités qui indiquent travailler de pair avec les milieux de travail, les milieux de santé ou les organismes sans but lucratif pour encourager les personnes à être plus actives ont augmenté. La tendance précédente en termes de pourcentage de municipalités travaillant avec d'autres groupes augmentant avec la taille de la communauté est consistante avec les résultats de 2000.

TRAVAILLER AVEC D'AUTRES GROUPES
dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

TRAVAILLER AVEC D'AUTRES GROUPES
selon la taille de la communauté



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

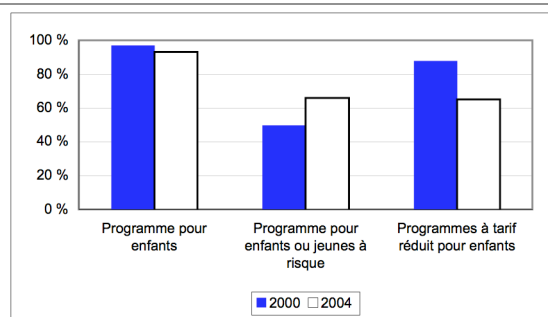
Aider les enfants à être physiquement actifs

Villes (1 000 résidents et +) La grande majorité des municipalités (93 %) offrant un certain type de programme ou d'horaire pour des groupes précis cible les enfants. Des municipalités offrant une structure de tarifs réduits dans leur communauté, 65 % indiquent qu'il y a un barème de tarifs réduits en place pour les enfants. En plus d'offrir des services aux enfants et aux jeunes, deux tiers des municipalités offrant des services de programmation ou d'horaires d'activité physique le font pour les enfants et les jeunes qui pourraient être à risque. Il n'y a pas de différence significative entre les tailles des communautés pour les programmations ou horaires d'activité physique précis ciblant les enfants ou s'il y a des tarifs d'activités réduits pour les enfants. Par contre lorsque la taille communautaire augmente, les municipalités sont plus susceptibles d'offrir des programmes pour les enfants et les jeunes à risque.

Région Il n'y a pas de différences significatives entre les taux régionaux et les taux canadiens d'ensemble quant à la prestation de programmes ou d'horaires pour les jeunes. Les municipalités du Québec sont plus susceptibles, tandis que celles de la région Atlantique sont moins susceptibles, d'offrir des rabais pour que les jeunes soient actifs. Comparativement à toutes les municipalités canadiennes, celles de l'Ouest du Canada sont plus susceptibles d'offrir des programmes ou des horaires d'activité physique pour les enfants et les jeunes à risque tandis que celles du Québec sont moins susceptibles de rapporter avoir des services de ce genre disponibles.

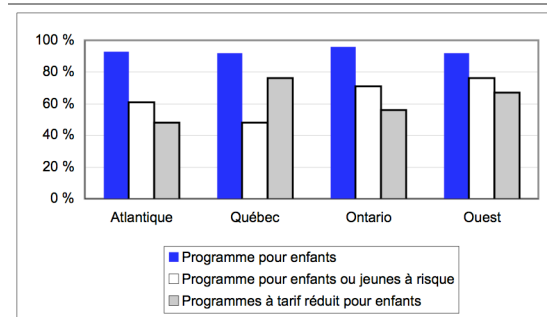
Tendances Bien qu'il n'y ait pas de changement quant à la proportion de municipalités offrant des programmes ou des horaires pour les enfants au cours de 5 dernières années⁵, il y a eu une augmentation quant au nombre rapportant des subventions pour les tarifs pour les enfants. Par contre, il y a eu une augmentation du nombre de municipalités rapportant des programmes ou des services pour les enfants ou les jeunes à risque depuis 2000. La tendance à l'effet que de tels programmes sont plus courants dans les municipalités plus larges est consistante avec l'observation de 2000.

SUPPORTER L'ACTIVITÉ DES ENFANTS
dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

SUPPORTER L'ACTIVITÉ DES ENFANTS
selon la région



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Appuyer les familles à être actives physiquement

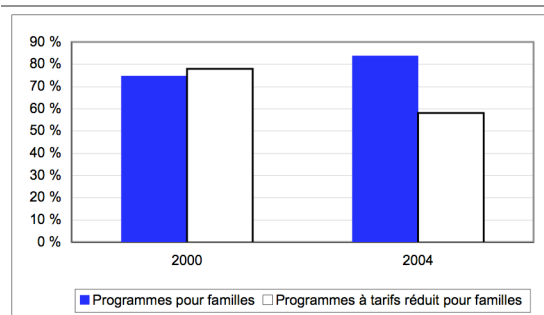
Villes (1 000 résidents et +) La majorité des municipalités (84 %) offre des programmes ou des horaires d'activité physique ciblant les familles. Plus de la moitié (58 %) des municipalités canadiennes offrent des barèmes de tarifs réduits pour les familles afin d'aider à les encourager et à promouvoir l'activité physique. Qui plus est, 46 % des municipalités indiquent avoir des programmes précis d'activité physique pour les familles disponibles pour leurs citoyens et 19 % rapportent avoir des installations de garderie disponibles pour les participants aux programmes d'activité physique. Les petites municipalités sont moins susceptibles que celles de taille moyenne ou large d'avoir des programmes ou des horaires d'activité physique disponibles pour les familles. Les larges municipalités sont moins susceptibles que celles de tailles moyenne et petite d'offrir des tarifs réduits pour que les familles soient actives. Les petites communautés sont moins susceptibles que celles de tailles moyenne et large d'offrir des services de garderie aux participants aux programmes d'activité physique.

Région Les municipalités de l'Ouest du Canada sont plus susceptibles, tandis que celles du Québec sont moins susceptibles, que l'ensemble des municipalités du Canada d'offrir des programmes ou des horaires précis d'activité physique pour les familles. Par contre, les municipalités du Québec sont un peu plus susceptibles d'offrir des tarifs réduits pour que les familles soient actives. Les municipalités de l'Ontario sont un peu plus susceptibles que les autres d'offrir des programmes ou des horaires précis pour les familles. Les municipalités de l'Ouest du Canada sont plus susceptibles, tandis que celles de la région Atlantique et du Québec sont moins susceptibles, d'avoir des garderies pour les personnes qui participent aux programmes d'activité physique.

Plus petites communautés (< 1,000) Les très petites municipalités comptant moins de 500 résidents sont moins susceptibles que les communautés un peu plus importantes (500 à 999) d'avoir des programmes ou des horaires axés sur les familles.

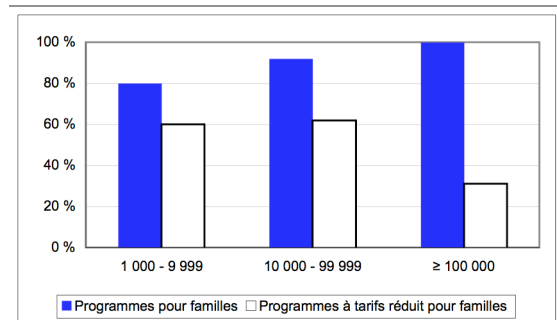
Tendances Depuis 2000⁵, il y a eu une augmentation au niveau du pourcentage de municipalités offrant des programmes et des horaires ciblant les familles. Tout comme en 2000, les programmes et les horaires pour les familles sont plus susceptibles d'être rapportés par les municipalités plus larges que plus petites en 2004. Un résultat intéressant en 2004 est qu'il y a une *réduction* au niveau de la proportion de municipalités offrant des rabais de tarifs pour les familles avec l'*augmentation* de la taille de la communauté, donc, parmi les municipalités plus larges, il y a plus de programmation pour les familles disponible, mais moins de tarifs réduits. Cette tendance n'est pas apparue en 2000.

SOUTIEN DES FAMILLES POUR ÊTRE ACTIVES dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

SOUTIEN DES FAMILLES POUR ÊTRE ACTIVES selon la taille de la communauté



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Soutien des personnes à faibles revenus pour être physiquement actives

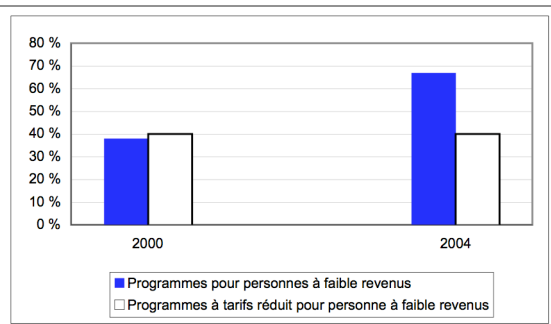
Villes (1 000 résidents et +) Deux tiers des municipalités offrent une certaine forme de programmes ou d'horaires ciblant les résidents à plus faibles revenus. Deux municipalités sur cinq offrent des tarifs réduits pour les personnes à plus faibles revenus afin de participer à l'activité physique. Comparativement aux municipalités de tailles moyennes et larges, les petites municipalités sont moins susceptibles d'offrir des programmes ou des horaires d'activité physique ciblant les personnes à faibles revenus. La probabilité pour les municipalités d'offrir des tarifs réduits aux résidents à faibles revenus augmente avec l'augmentation de la taille de la communauté.

Région Comparativement aux municipalités du pays, celles du Québec sont moins susceptibles d'offrir des programmes ou des horaires d'activité physique aux personnes à faibles revenus et sont aussi moins susceptibles d'avoir des barèmes de tarifs réduits pour ce groupe. Les municipalités de l'Ouest du Canada et de l'Ontario sont un peu plus susceptibles d'offrir des programmes et des horaires précis d'activité physique pour les résidents à plus faibles revenus, comparativement aux autres municipalités. De même, les municipalités atlantiques sont plus susceptibles d'offrir des barèmes de tarifs réduits.

Petites communautés (<1 000) Les communautés qui ont des populations de 500 à 999 personnes sont un peu plus susceptibles que les communautés avec une population de moins de 500 citoyens d'offrir des programmes ou des horaires d'activité physique aux personnes à faibles revenus.

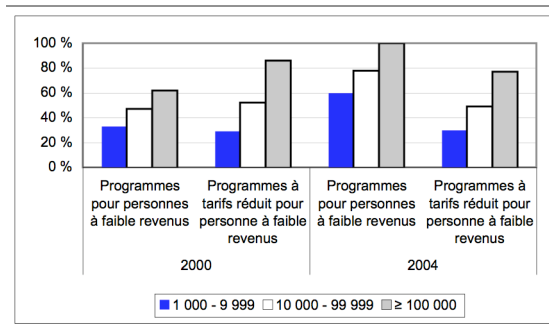
Tendances Le pourcentage de municipalités offrant des programmes et des horaires aux groupes à faibles revenus a *augmenté* de beaucoup au cours de 5 dernières années⁵. Tout comme en 2000, la proportion de municipalités qui rapportent de tels programmes ou horaires continue à être plus élevée avec l'augmentation de la taille des communautés. Le nombre de municipalités offrant des rabais ou des subventions de tarifs pour les adultes à faibles revenus est resté le même au cours des 5 dernières années avec les rabais offerts plus fréquemment dans les municipalités plus larges.

PROGRAMMES POUR LES FAIBLES REVENUS
dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

PROGRAMMES POUR LES FAIBLES REVENUS
par taille de la communauté, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

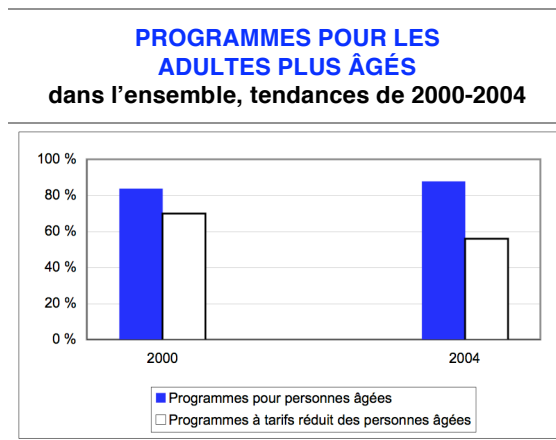
Appuyer les adultes plus âgés à être actifs physiquement

Villes (1 000 résidents et +) Près de 90 % des municipalités offrant des programmes ou des horaires rapportent les offrir aux personnes âgées. En outre, 56 % de ces municipalités rapportent avoir un barème de tarifs réduits en place pour les personnes âgées. La proportion de municipalités offrant des programmes et des horaires d'activité physique pour les personnes âgées augment avec la taille de la communauté. Les petites municipalités sont moins susceptibles que celles de taille moyenne ou large d'offrir un barème de tarifs réduits pour l'activité physique des personnes âgées.

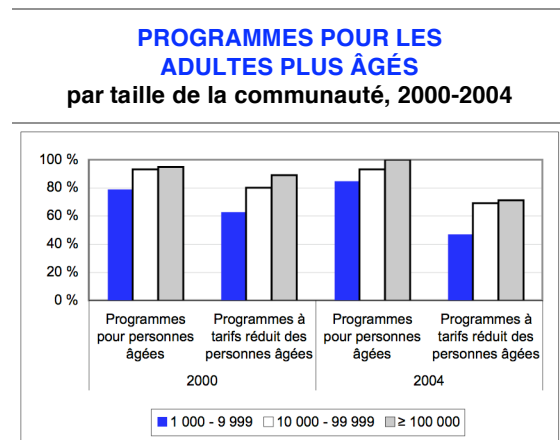
Région Il y a peu de différences quant à la prestation de programmes ou d'horaires de services d'activité physique pour les personnes âgées par région. Comparativement aux autres, les municipalités du Québec et de la région Atlantique sont moins susceptibles, tandis que celles de l'Ontario et de l'Ouest du Canada sont un peu plus susceptibles d'offrir des barèmes de tarifs réduits aux personnes âgées.

Plus petites communautés (< 1,000) Les très petites communautés sont moins susceptibles que les communautés comptant une population de 500 à 999 d'offrir des programmes ou des horaires aux personnes handicapées.

Tendances Au cours de la période de 5 ans de 2000 à 2004⁵, le pourcentage de municipalités rapportant des programmes et des services ciblant les adultes plus âgés et la relation entre la prévalence et la taille de la communauté sont restés les mêmes. Le nombre de municipalités rapportant des rabais ou des subventions de tarifs pour les personnes âgées a diminué depuis 2000. Par contre, les municipalités plus larges continuent à être plus susceptibles de rapporter ces types de rabais.



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Aider les personnes handicapées à être physiquement actifs

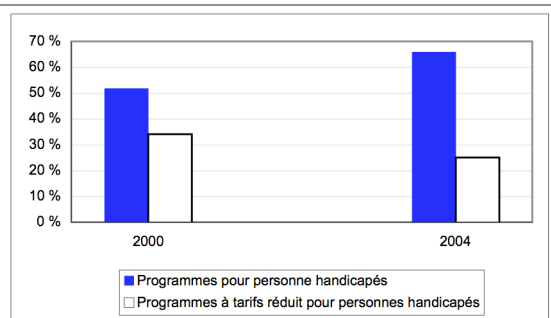
Villes (1 000 résidents et +) Deux tiers des municipalités canadiennes offrent des programmes et des services d'activité physique aux personnes handicapées. Un quart des municipalités ont un barème de tarifs à rabais pour les personnes handicapées afin de les aider à être physiquement actives. Les municipalités sont de plus en plus susceptibles d'offrir des programmes et des horaires d'activité physique aux personnes handicapées avec l'augmentation de la taille de la communauté. En effet, toutes les grandes communautés offrent des programmes et des horaires pour les personnes handicapées. Les petites municipalités sont moins susceptibles que les larges municipalités d'offrir aux personnes handicapées des tarifs réduits pour la participation aux activités physiques.

Région Lorsqu'on compare à l'ensemble des municipalités canadiennes, les municipalités du Québec sont *moins* susceptibles, tandis que celles de l'Ontario sont *un peu plus* susceptibles d'offrir aux personnes handicapées un accès aux programmes ou aux horaires d'activité physique.

Plus petites communautés (< 1,000) Les très petites communautés sont moins susceptibles que les communautés comptant une population de 500 à 999 d'offrir des programmes ou des horaires aux personnes handicapées.

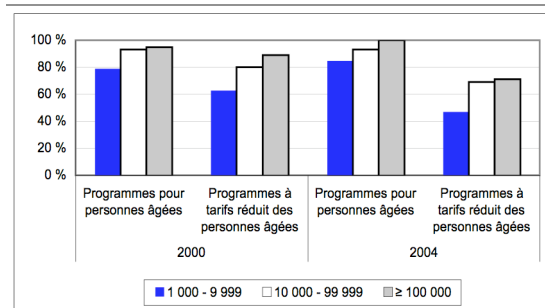
Tendances En 2004, les municipalités sont *plus susceptibles* de rapporter la disponibilité de programmes et d'horaires pour les personnes handicapées comparativement à 2000⁵; par contre, il n'y a pas de différence en termes d'offre et de taille de communauté. Il y a une légère réduction du pourcentage de municipalités rapportant des rabais ou des subventions de tarifs pour les personnes handicapées, mais à nouveau, il n'y a pas eu de changement quant à la probabilité d'offre de ces subventions par taille de la communauté.

PROGRAMMES POUR LES ADULTES HANDICAPÉS
dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

PROGRAMMES POUR LES ADULTES HANDICAPÉS
par taille de la communauté, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Supports de programmes et d'horaires pour d'autres groupes cibles

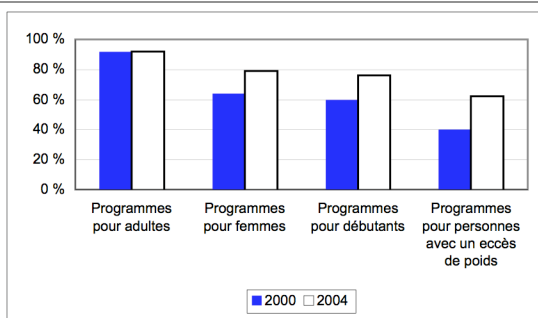
Villes (1 000 résidents et +) On a aussi demandé aux municipalités si elles fournissaient des programmes ou des horaires d'activité physique pour les adultes, les femmes, les personnes avec un excès de poids ou les débutants. La majorité des municipalités qui offrent des services ciblés les offrent aux adultes (92 %), tandis que 79 % offrent ces services aux femmes et 62 % les offrent aux personnes ayant un excès de poids. Un peu plus de trois quarts des municipalités qui offrent ces services rapportent offrir des programmes et des horaires spécifiquement pour les débutants. Les petites municipalités sont un peu moins susceptibles que celles de taille moyenne d'offrir des programmes ou des horaires d'activité physique spécifiquement pour les adultes et les débutants. La proportion de municipalités indiquant des programmes et des horaires pour les femmes et les personnes qui ont un excès de poids augmente avec l'augmentation de la population.

Région Les municipalités de l'Ontario sont un peu plus susceptibles que les autres municipalités canadiennes dans leur ensemble d'offrir des programmes ou des horaires précis pour les adultes. Les municipalités du Québec sont moins susceptibles, tandis que celles de la région Atlantique et de l'Ontario sont un peu plus susceptibles, d'offrir des programmes et des services spécifiquement pour les femmes. Les municipalités du Québec sont aussi moins susceptibles d'offrir des programmes et des horaires pour les personnes qui ont un excès de poids. Les municipalités de l'Ontario sont plus susceptibles, tandis que celles du Québec sont moins susceptibles, d'offrir des programmes et des services pour les débutants.

Plus petites communautés (< 1,000) Les très petites municipalités (comptant moins de 500 résidents) sont moins susceptibles que les communautés à la population de 500 à 999 d'offrir des programmes ou des horaires pour les adultes.

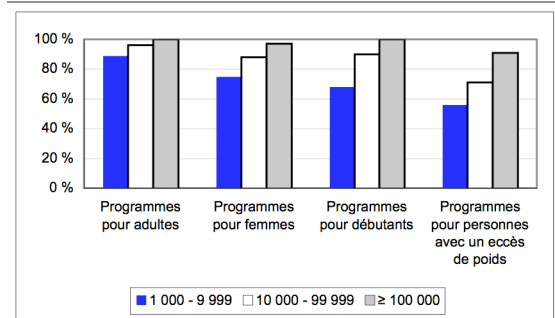
Tendances Depuis 2000⁵, il y a eu une importante *augmentation* au niveau de la disponibilité rapportée de programmes et d'horaires ciblant les personnes ayant un excès de poids par les municipalités. Bien qu'en 2000 et en 2004 ces programmes étaient rapportés plus fréquemment dans les communautés de plus en plus larges, l'écart par taille communautaire est beaucoup plus grand en 2004. Il y a eu aussi une augmentation au niveau de la disponibilité de programmes et horaires pour l'activité physique des femmes, mais aucun changement quant à la disponibilité par taille de la communauté. Enfin, il y a eu une augmentation de 200 à 2004 dans le pourcentage de municipalités rapportant la disponibilité de programmes ciblant les débutants à l'activité physique.

PROGRAMMES POUR D'AUTRES GROUPES CIBLES dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

PROGRAMMES POUR D'AUTRES GROUPES CIBLES par taille de la communauté



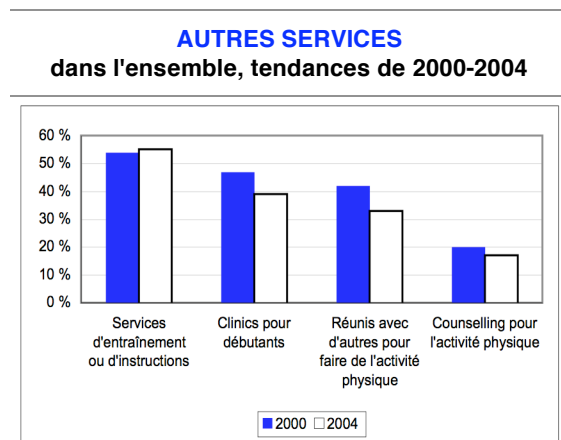
Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Autres services encourageant l'activité physique

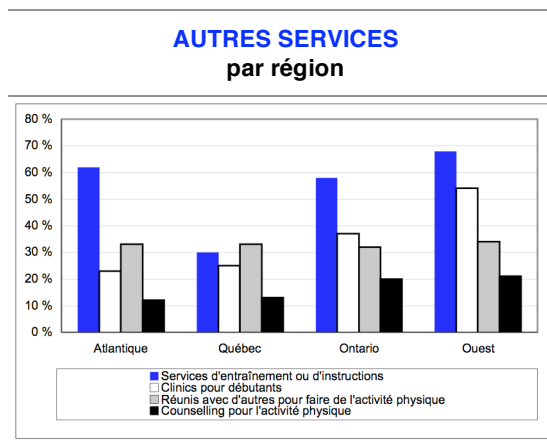
Villes (1 000 résidents et +) Plus de la moitié des municipalités (55 %) offrant des installations ou des programmes d'activité physique ont des services d'entraînement ou d'instructions disponibles pour leurs citoyens. Un peu plus du tiers (39 %) des municipalités offrent des cliniques pour les débutants et un autre tiers essaient de réunir les personnes avec d'autres pour l'activité physique. À peine 17 % des municipalités indiquent offrir du counselling pour l'activité physique dans leur communauté. La disponibilité des programmes et services est normalement plus élevée dans les communautés plus larges. Par exemple, les petites municipalités sont moins susceptibles que celles de tailles moyenne et à leur tour les municipalités moyennes sont moins susceptibles que les larges municipalités d'offrir des services d'entraînement ou d'instructions, du counselling d'activité physique et des cliniques de débutants.

Région Comparativement à toutes les municipalités canadiennes, celles de l'Ouest du Canada sont plus susceptibles d'offrir des instructions ou de l'entraînement et des cliniques de débutants, tandis que celles du Québec sont moins susceptibles d'offrir ces services. Les municipalités de la région Atlantique du Canada sont un peu moins susceptibles d'offrir du counselling d'activité physique; par contre elles sont un peu plus susceptible d'avoir des services d'instructions ou d'entraînement.

Tendances Entre 2000 et 2004⁵, il n'y a pas eu de différence d'ensemble aux niveaux des proportions de municipalités rapportant la disponibilité de services d'instructions ou d'entraînement et le counselling sur l'activité physique dans la communauté. Par contre, au cours de cette période une réduction est apparue dans le pourcentage indiquant la disponibilité de cliniques pour les débutants ou des occasions de réseautage pour relier les personnes pour l'activité physique. En général, il n'y a pas de différence quant à la disponibilité de tels aménagements (plus courants selon l'augmentation de la taille des communautés) entre 2000 et 2004.



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Sommaire de la section

La majorité des municipalités travaillent avec d'autres organismes en essayant d'aider leurs résidents à devenir plus actifs. En outre, la majorité des municipalités fournissent un certain type de programme ou d'horaire ciblé pour des groupes particuliers. Par exemple, les programmes et les horaires

- ciblent les enfants dans 93 % des municipalités;
- ciblent les adultes en général dans 92 %;
- s'adressent aux personnes âgées dans 88 %;
- ciblent les familles en 84 %;
- ciblent les femmes dans 79 %;
- ciblent les débutants dans 76 %;
- s'adressent aux résidents à plus faibles revenus dans 67 %;
- ciblent les enfants et les jeunes à risques dans 66 %;
- s'adressent aux personnes handicapées dans 66 %; et
- ciblent les personnes qui ont un excès de poids dans 62 %.

En général, les plus petites municipalités sont moins susceptibles que les plus larges de fournir des programmes et des horaires ciblés pour les groupes précédents. Depuis 2000, il y a eu une augmentation de proportion des municipalités qui offrent des programmes et des horaires ciblés pour les familles, les femmes, les groupes à faibles revenus, les personnes handicapées et les personnes à excès de poids.

Discussion, implications et recommandations

Les municipalités sont bien placées pour coordonner ou aider à faciliter la diffusion à des groupes précis par un plan stratégique communautaire et appuyer la participation de ces groupes par des programmes ciblés. Un sujet présenté plus tard dans ce rapport indique que 75 % des municipalités ont des ententes formelles avec un conseil scolaire local ou plus quant au partage des installations scolaires ou municipales; par contre 86 % rapportent travailler avec les écoles. Donc, bien qu'assez peu de municipalités aient adopté formellement l'activité physique comme question prioritaire dans la communauté, il est clair qu'en pratique la plupart encourage les citoyens à être plus actifs.

Les écoles et les milieux de travail peuvent jouer des rôles clés, efficaces et efficaces dans la promotion et l'appui de l'activité physique parmi les enfants et les adultes, car les deux milieux atteignent une vaste population, les individus qui passent de nombreuses heures par jour dans ces milieux et ces milieux peuvent avoir des ressources physiques en place (par ex. des installations ou de l'espace) un système de soutien social (par ex. par les professeurs, administrateurs, bénévoles, parents, employeurs, collègues) et une structure de communication (par ex. curriculum, annonces, babillards, courriel). Bien que la majorité des municipalités collaborent avec les écoles pour encourager les résidents à être plus actifs, seulement 29 % interagissent avec les *milieux de travail*. Il est intéressant qu'il n'y ait pas plus d'efforts réciproques ou collaboratifs avec les milieux de travail puisque l'espace insuffisant et le manque d'installations sur place sont cités comme les obstacles majeurs par les milieux de travail canadiens. Comment les municipalités et les milieux de travail peuvent-ils travailler ensemble pour la promotion de l'activité physique ?

Les milieux de travail pourraient :

- afficher des annonces d'occasions communautaires locales par leurs systèmes de communication;

- promouvoir la participation dans des activités à l'échelle de la communauté comme le Défi de navette, la course Terry Fox, Été ou hiver actif en plus de la participation aux activités communautaires récréatives à l'extérieur des heures de travail et du travail;
- promouvoir un transport actif pour les employés, fournir des incitatifs au transport actif ou fournir des laissez-passer subventionnés pour le transport en commun;
- commanditer des activités physiques ou des sports liés à la communauté ou des sessions dans la communauté (par ex. patinage ou natation gratuit);
- favoriser les clubs récréatifs pour créer une norme sociale d'activité physique dans le milieu de travail.

Les municipalités pourraient :

- Développer des ententes coopératives pour partager l'utilisation des installations et établir des tarifs de groupe à rabais pour l'accès aux installations communautaires;
- relier ensemble les plus petits milieux de travail pour obtenir conjointement des rabais qui sont souvent réservés aux milieux de travail plus importants;
- fournir aux milieux de travail de l'information actuelle et en trousse sur la manière, l'endroit et la raison pour les employés d'être actifs (37 % des milieux de travail rapportent que ce type d'information aiderait les employés à être plus actifs)⁷;
- embaucher un employé spécialement formé en activité physique pour fournir de la formation en milieu de travail pour le personnel afin de concevoir et développer un programme d'activité physique à leur avantage.

La majorité des municipalités fournissent des programmes et des horaires ciblant les familles et les enfants et environ un tiers des municipalités fournissent des services aux enfants et aux jeunes à risque.. Ceci est un résultat intéressant car il y a une incongruité entre les rapports par municipalités et ce que les parents rapportent. Par exemple, l'un des cinq premiers obstacles rapporté pour l'activité des enfants (selon les parents) est le manque de programmes, services et installations pour les enfants dans la communauté (5e de 13 obstacles approfondis)⁴. En outre, 27 % des parents sont d'accord (fortement ou assez d'accord) que les centres récréatifs et de sport locaux offrent des heures et des heures de cours qui ne conviennent pas aux besoins de leurs enfants et qu'il n'y a pas assez de place où leurs enfants peuvent être actifs avec les autres membres de la famille. Bien que les municipalités rapportent la disponibilité de programmes, une grande partie des adultes ne sont pas au courant des programmes existants ou ne croient pas que cette programmation et ces horaires sont appropriés pour que leurs enfants participent individuellement ou en famille. Les stratégies municipales pourraient considérer évaluer s'il y a ou non un écart applicable à leur communauté et si oui, quelles mesures adoptées pour corriger cette situation. Les stratégies pourraient aussi reconnaître et appuyer le rôle des parents pour encourager l'activité physique de leurs enfants. En particulier, les parents peuvent jouer un rôle important à l'appui de l'activité de leurs enfants en fournissant encouragement, soutien par d'autres moyens (par ex. paiement, transport)¹⁰, comportements positifs à imiter parce qu'ils sont actifs eux-mêmes, aider leur enfant à établir des objectifs d'activité et fournir le renforcement voulu pour l'activité. Il est aussi important pour les municipalités de fournir une variété d'activités organisées et non organisées pour les enfants et les jeunes. La recherche indique que les jeunes qui participent à des sports organisés sont plus susceptibles d'être actifs physiquement plus tard dans la vie¹¹. Qui plus est, plus d'enfants au Canada ont participé historiquement à des activités physiques et sports non organisés comparativement aux sports organisés¹². Ceci est généralement repris dans les données nationales précédentes qui indiquent que 58 % des parents sont d'accord dans une certaine mesure que plus de variétés d'activités, et 69 % sont d'accord dans une certaine mesure que plus d'occasions à l'école aideraient leur enfant à être plus actif.

Programmer et établir des horaires pour surmonter les obstacles à l'activité physique est une considération importante pour les fournisseurs de service. Une étude nationale récente montre que les coûts en dollars de l'activité physique se situent au premier rang des obstacles pour mener des vies plus actives physiquement chez les adultes et se situent à un niveau important pour les parents suivi de très près par les inquiétudes quant à la circulation et la sécurité⁴. Les coûts de l'activité physique et des sports sont particulièrement importants chez les adultes et les parents à plus faibles revenus et éducation. Ceci est un résultat pertinent pour les municipalités, car 35 % des municipalités n'ont pas de barèmes de tarifs réduits en place pour les enfants et 60 % des municipalités n'ont pas de tel barème pour les personnes à faibles revenus. Réduire la perception de coûts d'activité physique en offrant des options de paiement "à l'utilisation", réduisant les frais d'utilisation pour les ménages à faibles revenus ou fournir des choix de paiement des frais pour les services offerts au lieu de tarifs pourraient être des options à considérer pour les municipalités. Cette recommandation est appuyée par les données montrant que 50 % des adultes sont d'accord dans une certaine mesure qu'une réduction des frais d'utilisation les aideraient à devenir plus actifs et de même 48 % des parents indiquent que ceci aiderait leurs enfants à devenir plus actifs⁷. Les programmes qui existent actuellement incluant le programme Place au sport (Jumpstart¹³) (organisme privé) et autres programmes de support financier des provinces et territoires peuvent aider les municipalités dans ce domaine.

Enfin, la majorité des municipalités offrent des programmes et des horaires pour les adultes plus âgés, les adultes, les femmes et les débutants. Environ la moitié des municipalités ont un barème de tarifs à rabais pour les personnes âgées, mais seulement un quart en ont un pour les personnes handicapées. En général, il y a moins de municipalités qui ont des programmes et services pour les personnes handicapées et obèses. Avec les niveaux d'obésité et d'excès de poids qui ne font qu'augmenter dans les dernières décennies pour les adultes, enfants et jeunes,¹⁴ fournir des programmes pour les personnes souffrant d'un excès de poids serait avantageux. En effet, il est encourageant de voir une augmentation importante du pourcentage de municipalités rapportant l'offre de programmes pour les personnes à excès de poids au cours des 5 dernières années.

Comprendre les obstacles possibles à l'activité physique pour ce groupe peut aider à personnaliser des programmes appropriés. Voici certains exemples à considérer, soit un programme qui reflète les activités qui sont populaires à l'heure actuelle ou à faible impact, construire sur les compétences et l'efficacité actuelles et promouvoir le soutien social de la famille, des amis et des collègues. En effet cette étude révèle que 39 % des municipalités offrent des cliniques pour les débutants et à peine 17 % offrent du counselling pour l'activité physique. Comprendre les besoins de groupes ciblés est une considération très importante pour les municipalités lorsqu'elles déterminent les programmes et les horaires utilisés par les tranches importantes de la population.



**SECTION C: POLITIQUES DE SOUTIEN
EN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE
FAVORISANT L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**



Introduction

Les stratégies d'activité physique selon la population incluent des initiatives pour créer des politiques et des environnements physiques qui appuient plus l'activité. Les approches écologiques qui incluent les aspects sociaux, politiques et environnementaux, en plus des approches individuelles traditionnelles, sont importantes car elles peuvent affecter une plus grande partie de la population comparativement aux stratégies ciblant seulement les personnes à risque. Les exemples de stratégies au niveau de politiques et physiques peuvent inclure : plus de pistes et voies de marche et de bicyclette, améliorées et en plus grand nombre; des zones mixtes d'utilisation des terres; assurer que les nouveaux développements ou que les modifications apportées à l'infrastructure incluent des occasions pour être actifs (par ex. parcs, pistes, éclairage, espace vert, terrains de jeux, etc.) et des politiques pour faire en sorte que les édifices publics soient équipés de manière adéquate pour offrir des options pour favoriser l'activité, comme des affiches dans les escaliers, des râteliers pour les bicyclettes, des salles adéquates pour se changer ou des douches. Le Task Force on Community Preventive Services of the Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis a mené des études systématiques sur les interventions d'activité physique au niveau communautaire³. L'une de ces six interventions recommandées ou fortement recommandées comme élément efficace était la *création ou l'amélioration d'accès vers les endroits où l'on peut être actif*, combinée aux activités de diffusion de l'information.

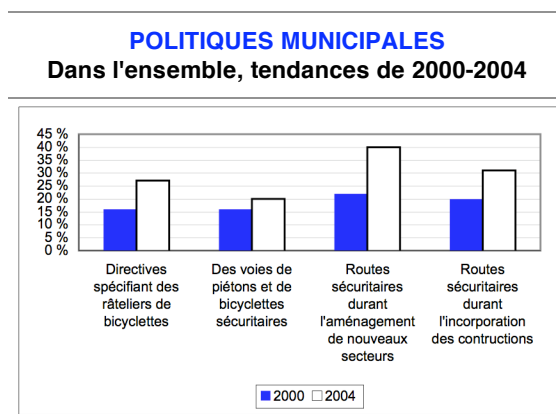
Cette section examine l'adoption de politiques municipales pour assurer des occasions pour les résidents d'être actifs dans la communauté, des ententes de partage d'installations dans la communauté, des incitatifs ou des prix pour la participation à l'activité physique, la disponibilité d'un système de transport public qui favorise l'activité physique et la disponibilité d'aménagements et d'installations dans la communauté pour que les résidents soient actifs. Ces facteurs sont examinés par région et taille de la communauté en plus de par les tendances avec les données recueillies en 2000. Aux fins de ces analyses, les petites villes sont celles qui ont de 1 000 à 9 999 résidents, celles de taille moyenne ont 10 000 à 99 999 résidents et les municipalités plus larges comptent plus de 100 000 résidents.

Politiques municipales à l'appui de l'activité physique

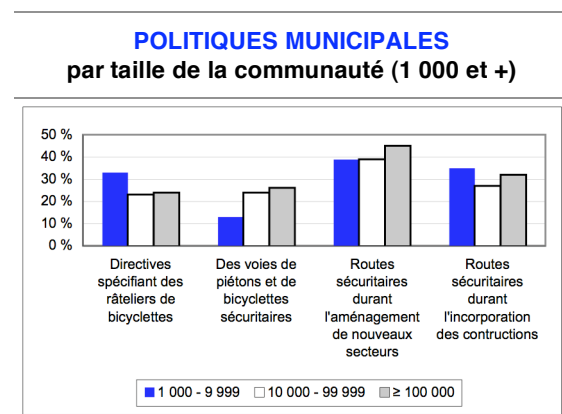
Villes (1 000 résidents et +) Il y a un certain nombre de moyens pour les municipalités d'assurer des politiques d'infrastructure à l'appui de l'activité physique. Les données de ce sondage révèlent une faible proportion de municipalités incorporant ces types de politiques. Par exemple, un peu plus d'un quart des municipalités indiquent avoir des directives spécifiant des râteliers de bicyclettes dans les édifices publics. En plus, 20 % des municipalités indiquent avoir des politiques exigeant des voies de piétons et de bicyclettes sécuritaires en réaménageant les communautés actuelles. Une grande partie (40 %) ont des politiques pour assurer l'incorporation de voies sans danger pour les piétons et les bicyclettes dans l'aménagement de nouveaux secteurs et 31 % des municipalités exigent l'incorporation de telles voies dans la reconstruction des routes. Les petites municipalités sont plus susceptibles que les municipalités de taille moyenne d'assurer la présence de râteliers de bicyclettes disponibles dans les édifices publics. Les municipalités plus larges sont un peu plus susceptibles que celles de taille moyenne et petite de mettre en place de politiques en termes de routes sécuritaires lorsqu'on aménage de nouvelles terres.

Région Comparativement à l'ensemble des municipalités canadiennes, les municipalités du Québec sont les plus susceptibles de rapporter qu'elles ont des directives spécifiant la présence de râteliers de bicyclettes disponibles dans les édifices publics. Les municipalités de l'Ouest du Canada sont un peu plus susceptibles de rapporter des politiques assurant la sécurité des piétons et des bicyclettes sur les routes dans l'aménagement de nouvelles sections

Tendances Il y a eu une augmentation de la proportion de municipalités rapportant avoir des directives spécifiant la disponibilité de râteliers de bicyclettes dans les édifices publics au cours de la période de 5 ans de 2000 à 2004⁵. Bien qu'il n'y ait pas de changement au cours des 5 dernières années quant à la proportion de municipalités rapportant des politiques pour des voies de piétons ou de bicyclette sécuritaires en rénovant les communautés actuelles, il y a une augmentation du nombre de municipalités indiquant des politiques pour faire en sorte qu'on puisse marcher et faire de la bicyclette en sécurité en aménageant de nouveaux secteurs ou en reconstruisant les routes. En 2000, le pourcentage de municipalités indiquant la présence de politiques quant aux râteliers de bicyclettes et les voies sécuritaires pour les piétons et les bicyclettes dans la reconstruction des routes a augmenté avec la taille des communautés; par contre, en 2004, les petites municipalités sont plus susceptibles de rapporter ces politiques que les municipalités de taille moyenne.



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Ententes de partage des installations récréatives et de sport locales

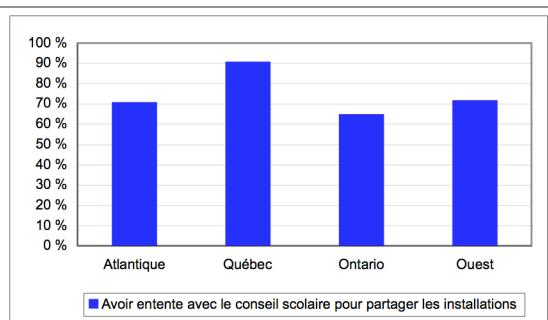
Villes (1 000 résidents et +) Un sujet précédent a révélé, qu'en pratique, la majorité des municipalités (86 %) travaillent avec les écoles pour essayer d'encourager les personnes à être plus actives. En outre, la plupart des municipalités (76 %) rapportent avoir des ententes avec un conseil scolaire local ou plus quant au partage des installations scolaires ou municipales; et la proportion de telles ententes augmente avec l'augmentation de la taille de la municipalité. Donc, les petites municipalités sont un peu moins susceptibles que celles de taille moyenne, qui à leur tour sont un peu moins susceptibles que les larges municipalités d'indiquer qu'il existe une telle entente dans leur communauté.

Région Plus de neuf municipalités du Québec sur dix indiquent avoir des ententes avec au moins un conseil scolaire local quant à l'utilisation des installations scolaires ou municipales; elles sont donc les plus susceptibles de rapporter ce fait. Les municipalités de la région Atlantique sont *un peu moins* susceptibles et celles de l'Ontario sont *moins* susceptibles que l'ensemble des municipalités du Canada d'indiquer avoir une entente sur l'utilisation partagée des installations avec les écoles.

Plus petites communautés (< 1,000) Les communautés de moins de 500 résidents sont beaucoup moins susceptibles que les communautés comptant une population de 500 à 999 de dire qu'elles ont des ententes avec les conseils scolaires locaux pour l'utilisation partagée des installations.

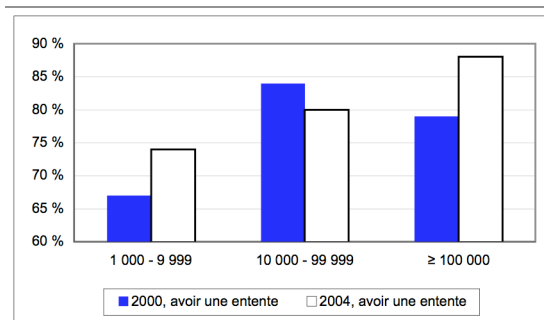
Tendances Il n'y a eu, dans l'ensemble, aucun changement quant au nombre de municipalités qui ont des politiques d'utilisation partagée d'installations scolaires ou municipales avec les conseils scolaires locaux entre 2000 et 2004⁵. En 2000, une plus faible proportion de petites municipalités ont rapporté des politiques assurant ces types d'ententes comparativement aux municipalités de tailles moyenne et plus large. Par contre, en 2004, la tendance a changé et la proportion de municipalités indiquant avoir des ententes d'usage partagé a augmenté avec l'augmentation de la taille de la communauté.

**ENTENTES DE PARTAGE D'INSTALLATIONS
par région**



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

**ENTENTES DE PARTAGE D'INSTALLATIONS
Tendances par taille de la communauté,
2000-2004**



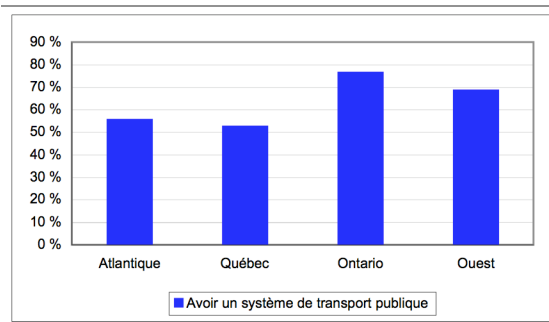
Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Le transport en commun appuie la marche et la bicyclette

Villes (1 000 résidents et +) La majorité des municipalités canadiennes (65 %) ont en place un système de transport en commun dans la communauté. En outre, à peine une municipalité sur cinq offre des porte-bicyclettes ou des porte-skis sur les autobus ou autres véhicules de transport en commun. La disponibilité d'un système de transport en commun augmente avec l'augmentation de taille de la municipalité. Donc, les petites municipalités sont beaucoup moins susceptibles que celles de taille moyenne de rapporter avoir un système de transport en commun, et seulement 35 % indiquent avoir ce type d'infrastructure. Presque toutes les communautés à population de plus de 100 000 (95 %) ont un transport en commun disponible pour leurs citoyens.

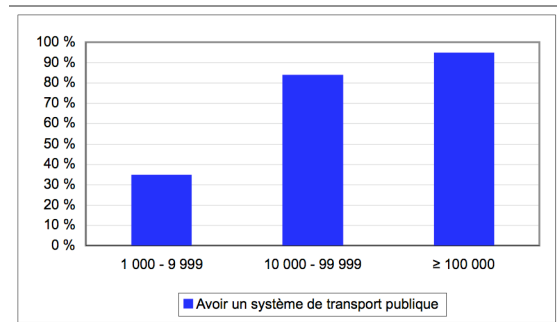
Région Les municipalités du Québec sont moins susceptibles d'indiquer avoir un système de transport en commun, tandis que celles de l'Ontario sont plus susceptibles de rapporter en avoir un. Comparativement à l'ensemble des municipalités canadiennes, celles de l'Ouest sont plus susceptibles de fournir des porte-bicyclettes ou des porte-skis sur leurs autobus ou véhicules de transport en commun.

**SUPPORTS DU TRANSPORT EN COMMUN
par région**



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

**SUPPORTS DU TRANSPORT EN COMMUN
par taille de la communauté (1 000 et +)**



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Endroits pour marcher et faire de la bicyclette – pistes de bicyclettes sur les routes

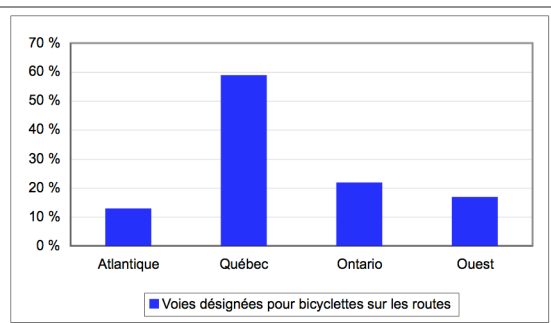
Villes (1 000 résidents et +) La majorité des municipalités indiquent ne pas avoir de voies désignées pour les bicyclettes sur les routes. Parmi les municipalités (30 %) indiquant la présence de telles voies, à peine un peu plus du quart indiquent que ces voies sont entretenues pendant les mois d'hiver. Plus la municipalité est large et plus le pourcentage de rapport de la présence de voies désignées pour les bicyclettes sur les routes augmente. Donc, les petites municipalités sont moins susceptibles que celles de taille moyenne, qui à leur tour sont moins susceptibles que les grandes municipalités d'indiquer avoir des voies désignées pour les bicyclettes sur les routes dans leur communauté.

Région Comparativement à toutes les municipalités canadiennes, celles du Québec sont plus susceptibles d'avoir des voies désignées pour les bicyclettes sur les routes, et presque trois communautés sur cinq indiquent en avoir. Par contre, les municipalités de l'Ontario et de l'Ouest du Canada sont moins susceptibles de rapporter en avoir. Les municipalités de l'Ouest sont plus susceptibles que les autres municipalités canadiennes dans leur ensemble d'indiquer que ces voies sont entretenues pendant les mois d'hiver.

Plus petites communautés (< 1,000) Les voies de bicyclettes désignées ne prédominent pas dans les très petites communautés. En effet, moins de 10 % des très petites communautés indiquent en avoir.

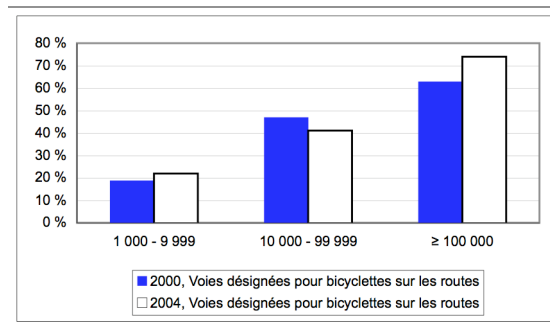
Tendances La proportion des municipalités indiquant avoir des voies désignées pour les bicyclettes sur les routes était stable au cours des 5 dernières années⁵. L'augmentation linéaire apparaissant entre le pourcentage de municipalités rapportant la disponibilité de telles voies et l'augmentation des tailles des municipalités en 2004 était aussi évidente en 2000. Le pourcentage des municipalités qui entretiennent ces voies pendant les mois d'hiver est un peu tombé au cours de la période de 5 ans..

DISPONIBILITÉ DE VOIES POUR LES BICYCLETES SUR LES ROUTES par région



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

DISPONIBILITÉ DE VOIES POUR LES BICYCLETES SUR LES ROUTES tendances par taille de la communauté, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Endroits pour marcher et faire de la bicyclette – pistes et voies hors route

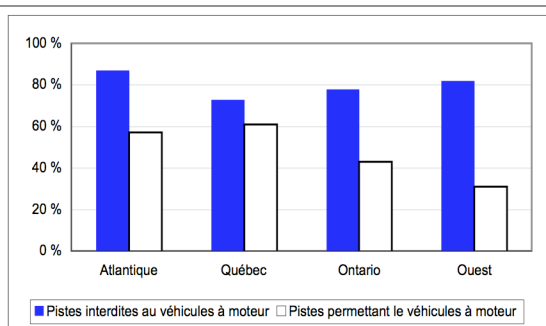
Villes (1 000 résidents et +) Presque 80 % des municipalités indiquent avoir des pistes et des voies à usage multiple pour la marche, la bicyclette, le patin à roues alignées, le ski de fond et ainsi de suite disponibles dans leur communauté et ces endroits sont *interdits* aux véhicules à moteur. Parmi les municipalités indiquant la présence de telles voies et pistes, presque la moitié (48 %) rapportent que ces voies sont entretenues pendant les mois d'hiver. En outre, 45 % des municipalités rapportant ces pistes à usage multiple *permettent* aussi leur utilisation par des véhicules à moteur et de celles-ci, 70 % indiquent que ces voies sont entretenues pendant les mois d'hiver. Les petites municipalités sont les moins susceptibles de rapporter la présence de pistes à usage multiple où la circulation des véhicules à moteur n'est pas permise, mais elles sont un peu plus susceptibles que les municipalités de taille moyenne d'indiquer avoir des pistes où l'on permet l'utilisation de véhicules à moteur.

Région Comparativement aux municipalités canadiennes en général, les municipalités de la région Atlantique sont un peu *plus* susceptibles de rapporter la disponibilité de pistes à usage multiple où les véhicules à moteur ne sont pas permis. Les municipalités de la région Atlantique et du Québec sont plus susceptibles d'indiquer avoir des pistes à usage multiple qui ne permettent pas les véhicules à moteur, tandis que les municipalités de l'Ouest sont moins susceptibles de le faire. Par contre, les municipalités de la région Atlantique et de celle de l'Ouest sont moins susceptibles, tandis que celles du Québec et de l'Ontario sont plus susceptibles, de rapporter l'entretien des pistes partagées avec les véhicules à moteur durant les mois d'hiver comparativement au taux national.

Plus petites communautés (< 1,000) Les municipalités de moins de 500 résidents sont moins susceptibles que celles comptant une population de 500 à 999 de rapporter avoir des pistes à usage multiple où les véhicules à moteur sont interdits. La même relation existe lorsqu'on examine les pistes à usage multiple qui ne permettent pas les véhicules à moteur.

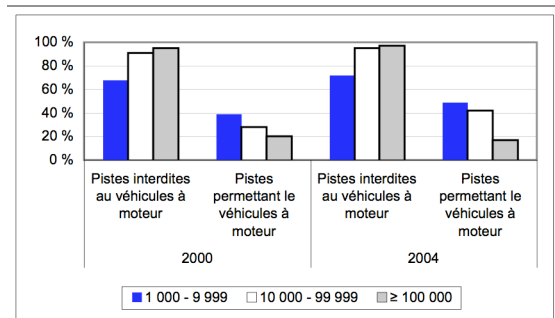
Tendances Le pourcentage de municipalités aux pistes à usage multiple interdisant la circulation des véhicules à moteur a un peu augmenté au cours des 5 dernières années⁵. Par contre, il n'y a pas de différences au cours de cette période au niveau des taux de pistes permettant la circulation des véhicules à moteur. Le résultat à l'effet que les municipalités de tailles moyenne et plus larges sont plus susceptibles que les plus petites d'indiquer la disponibilité de pistes interdisant la circulation des véhicules à moteur est apparu pour la première fois en 2000 et se poursuit en 2004. Le pourcentage des municipalités qui entretiennent ces deux types de pistes pendant les mois d'hiver est un peu tombé au cours de la période de 5 ans.

DISPONIBILITÉ DE PISTES ET VOIES
par région



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

DISPONIBILITÉ DE PISTES ET VOIES
Tendances par taille de la communauté, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

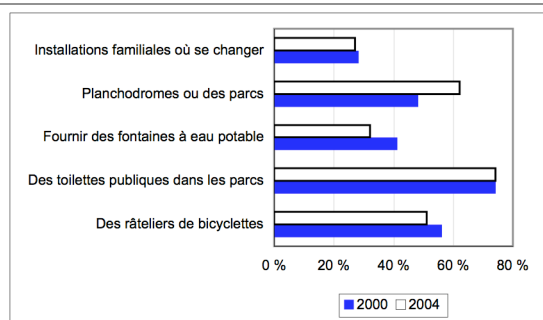
Aménagements à l'appui de l'activité physique

Villes (1 000 résidents et +) Un peu plus de la moitié des municipalités (51 %) indiquent avoir des râteliers de bicyclettes disponibles dans les édifices municipaux. Près des trois quarts des municipalités (74 %) indiquent fournir des toilettes publiques dans les parcs et 32 % indiquent aussi fournir des fontaines à eau potable dans ces espaces verts. Qui plus est, 62 % ont des planchodromes ou des parcs disponibles pour leur utilisation par les citoyens et 36 % disent avoir un réseau bien relié de pistes, voies et trottoirs. Un autre 27 % de municipalités rapporte avoir des installations familiales où se changer. Dans l'ensemble, les petites communautés sont moins susceptibles que les plus larges de rapporter offrir l'un ou l'autre des aménagements indiqués précédemment à l'appui de l'activité physique dans leur communauté.

Région Les municipalités du Québec sont plus susceptibles que les autres d'indiquer avoir des fontaines à eau potable dans les espaces verts locaux. Les municipalités de l'Ontario sont un peu plus susceptibles que les autres d'offrir des installations familiales pour se changer et des toilettes dans les parcs. Les municipalités de la région Atlantique sont moins susceptibles que les autres de rapporter avoir des râteliers à bicyclettes disponibles dans les édifices publics, tandis que celles du Québec sont un peu plus susceptibles d'avoir ces aménagements. Les municipalités des régions Atlantique sont aussi un peu plus susceptibles d'avoir un réseau bien relié de pistes, voies et trottoirs, par contre, elles sont moins susceptibles que les autres d'avoir un planchodrome ou des terrains.

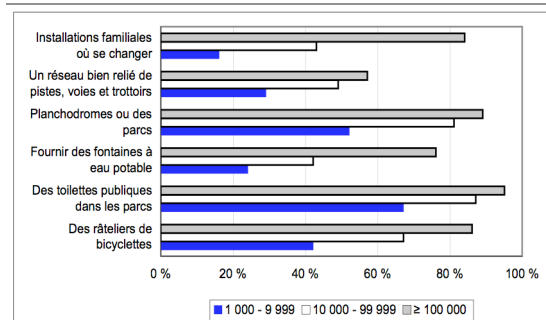
Tendances Au cours de la période de 5 ans entre 2000 et 2004⁵, il y a eu : une réduction de la proportion de municipalités rapportant la disponibilité de râteliers de bicyclettes dans les édifices publics et de fontaines à eau potable dans les parcs, une augmentation de la disponibilité des planchodromes ou terrains, et aucun changement en général dans la proportion d'ensemble des municipalités rapportant la disponibilité d'installations familiales de changement dans leur communauté⁵. En général, la disponibilité de tels aménagements augmente avec la taille de la communauté et cette tendance est apparente dans les deux périodes.

AMÉNAGEMENTS À L'APPUI DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

AMÉNAGEMENTS À L'APPUI DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE par taille de la communauté (1 000 et +)



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Sommaire de la section

La majorité des municipalités canadiennes comptant des populations de plus de 1 000 personnes au Canada ont un système de transport en commun en place. Par contre, 20 % de ces municipalités offrent des supports additionnels pour encourager l'activité physique et ce sur leur transport en commun en ajoutant des porte-bicyclettes ou porte-skis sur les véhicules de transport en commun.

La disponibilité d'autres caractéristiques d'aménagement urbain à l'appui de l'activité physique varie. Par exemple, 30 % des municipalités ont des voies de bicyclettes sur les routes, tandis que 80 % des municipalités indiquent la présence de pistes et voies à usage multiple pour l'activité physique qui interdit la présence de véhicules à moteur et 45 % ont des pistes à usage multi partagées avec ces véhicules. La disponibilité d'aménagements de soutien à l'activité physique varie aussi beaucoup. Par exemple,

- 27 % de municipalités rapportent avoir des installations familiales où se changer;
- 32 % ont des fontaines à eau potable dans les espaces verts;
- 36 % ont un réseau bien relié de pistes, voies et trottoirs;
- 51 % ont des râteliers de bicyclettes dans les édifices municipaux;
- 62 % ont des planchodromes ou des parcs disponibles; et
- 74 % ont des toilettes publiques dans les parcs.

En général, les petites municipalités sont beaucoup moins susceptibles que les plus larges d'indiquer la disponibilité de tous ces types d'infrastructure à l'appui de l'activité.

Discussion, implications et recommandations

En dépit des avantages de la bicyclette comme mode de transport durant les heures de loisir et à des fins utilitaires, y compris l'économie d'énergie, les réductions de pollution et de congestion sur les routes, les avantages économiques et de santé¹⁵, en pratique, il n'y a que très peu de municipalités qui rapportent avoir des voies désignées pour les bicyclettes sur les routes. Il semble donc y avoir encore un écart remarquable entre la politique et la pratique comme un autre sujet de ce rapport a indiqué soit entre 20 et 40 % des municipalités qui ont des politiques en place exigent des voies sans danger pour les piétons et les bicyclettes en réaménageant les communautés actuelles, en développant de nouvelles sections et en reconstruisant les routes. En effet, pour la politique et la pratique, l'engagement de fournir des routes sans danger semble être plus présent dans les plus larges municipalités. Ceci fait du sens, puisque les larges communautés peuvent avoir une densité de population plus élevée que les plus petites et donc elles peuvent encourager la marche et la bicyclette à des fins utilitaires ou de navette dans le cadre d'un plan pour créer des communautés durables, elles peuvent aussi avoir des besoins plus importants de gestion de la circulation et des niveaux plus élevés de circulation où il serait préférable de séparer les bicyclettes des automobiles sur les routes. Les facteurs à considérer en offrant une infrastructure de soutien pour la marche et la bicyclette incluent fournir des routes de bicyclette et de marche sans danger bien reliées, des privilèges réservés aux bicyclettes dans la circulation comme des feux de signalisation pour les bicyclettes, permettre le transport des bicyclettes dans les systèmes de transport en commun, fournir des râteliers de bicyclettes sécuritaires et un rangement dans la communauté et dans les installations au détail en plus de fournir des endroits où se changer dans le milieu de travail ou dans les écoles.

La majorité des municipalités indiquent avoir des pistes et des voies à usage multiples qui peuvent servir aux activités physiques, mais il est plus probable de les trouver dans les municipalités plus larges. La recherche indique que la circulation sur les pistes est plus élevée dans les quartiers à plus forte densité de population¹⁶ et le fait d'être près des pistes augmente la

possibilité d'activité physique.^{17,18} Les données reproduisent les résultats que l'on retrouve dans la population en général puisque les Canadiens sont au courant de la présence de ces pistes, mais les résidents des plus petites communautés sont moins susceptibles de rapporter qu'il y a de *nombreuses* pistes dans leur communauté et beaucoup plus susceptibles de ne pas être *satisfaits du tout* du nombre de pistes au niveau local. D'autres sujets dans ce rapport indiquent aussi que les petites communautés sont moins susceptibles d'indiquer que *plus* de pistes et d'installations aideraient leurs résidents à devenir plus actifs et à percevoir l'activité physique comme une importante priorité pour leur ordre du jour. Les résidents de ces communautés sont insatisfaits des occasions d'activité dans leur propre communauté, il est donc important de trouver des moyens de promouvoir l'activité physique pour ces résidents tout en se rappelant les ressources limitées au niveau municipal. Ces ressources peuvent inclure les écoles, l'utilisation d'installations non désignées d'activité physique (par ex. les salles communautaires dans les églises) et la promotion de l'activité physique par les journaux locaux ou les babillards communautaires. L'établissement de pistes pour la marche dans les communautés plus petites ou rurales pourrait être un moyen assez bon marché d'encourager l'accès à l'activité physique dans ces plus petites communautés.¹⁹ Il est important de se pencher un peu plus sur ces questions pour comprendre les obstacles rapportés par les résidents des communautés plus petites ou rurales. Par exemple, les inquiétudes en termes de "circulation" dans les milieux ruraux peuvent découler non du nombre de véhicules mais plutôt de la vitesse, du fait qu'il n'y a pas de trottoirs et que les personnes sont donc forcées de marcher dans la rue. Les perceptions de manque de sécurité pourraient aussi ne pas découler des crimes dans les rues, mais plutôt du manque d'éclairage sur de nombreuses routes rurales empêchant les gens de se sentir en sécurité en marchant sur les routes ou les pistes le soir. Il faudrait pousser plus loin l'exploration des obstacles de ces résidents et cela serait requis..

Les municipalités plus larges sont beaucoup plus susceptibles de rapporter la présence d'un système de transport en commun dans leur communauté. Ceci reflète en effet la recherche existante sur la population en général et bien que 62 % des adultes soient d'accord dans une certaine mesure que leur maison se trouve à 10 ou 15 minutes de marche d'un arrêt du transport en commun, les résidents des municipalités plus larges sont 10 fois plus susceptibles d'indiquer être *fortement* d'accord avec cette déclaration⁴. En outre, une municipalité sur cinq rapporte fournir des porte-bicyclettes sur les véhicules de transport en commun pour favoriser la navette active. Les études ont montré que les personnes qui vivent dans des communautés où l'on peut marcher plus facilement (près des destinations, niveau plus élevé de raccords des routes) sont plus actives et ont moins d'excès de poids que les personnes dans les communautés où l'on peut moins marcher.^{20,21,22,23,24} Il y a des preuves qui montrent que le pourcentage total de déplacements en marchant, à bicyclette et avec le transport en commun est inversement proportionnel aux taux d'obésité. Ces résultats considérés ensemble laissent suggérer que les politiques favorisant ces modalités (individuellement ou combinées, par, entre autres, les porte-bicyclettes sur les autobus) pour la navette quotidienne peuvent aider à augmenter les niveaux d'activité physique de la population tout en aidant à combattre les taux croissants d'obésité de ce pays.



SECTION D: OBSTACLES À LA MARCHE ET À LA BICYCLETTE



Introduction

Les obstacles à considérer comme facteurs perçus de « blocage au changement de comportement recherché » par une certaine population²⁵. D'un point de vue de marketing social, le but est de promouvoir un comportement social désirable impliquant une réduction des obstacles et en mettant l'accent sur les avantages associés à ce comportement²⁶. Dans ce rapport, les municipalités ont rapporté les obstacles possibles portant sur l'infrastructure et l'environnement physique, soit le crime dans les rues, les trottoirs et les rues mal éclairés, le manque de réseau de pistes et de voies, la réparation et l'entretien des installations locales de loisirs et de sport, la réparation et l'entretien des trottoirs et des pistes de bicyclettes, et le manque de financement pour couvrir les coûts de réparation ou d'entretien des pistes et des parcs sur les comportements en termes d'activités de leurs résidents.

Ces obstacles possibles sont examinés par région et taille de la communauté en plus d'une comparaison aux données recueillies en 2000. Dans ce rapport, les petites villes sont celles qui ont de 1 000 à 9 999 résidents, celles de taille moyenne ont 10 000 à 99 999 résidents et les municipalités plus larges comptent plus de 100 000 résidents.

Obstacles de l'environnement physique

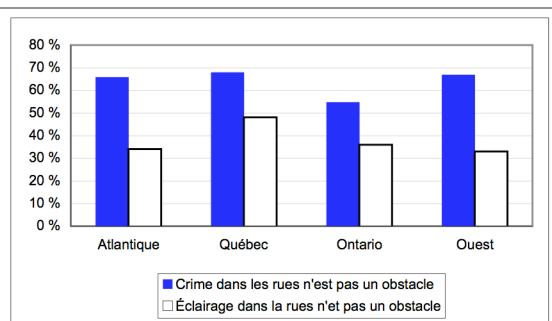
Villes (1 000 résidents et +) Ce sujet se penche pour découvrir à quel point les municipalités perçoivent le crime dans les rues et les trottoirs et rues mal éclairés comme obstacles pour leurs résidents à la marche et à la bicyclette dans la communauté, tout particulièrement le soir. Deux tiers des municipalités indiquent que le crime dans les rues n'est normalement pas un problème (aucune ou très peu d'entente) et peu d'entre elles sont fortement d'accord que ceci est un problème (dans une grande ou très grande mesure). Un peu plus d'une municipalité sur dix (14 %) considère les trottoirs et les rues mal éclairés dans leur municipalité comme un facteur qui ne favorise pas l'activité des résidents le soir, tandis que 33 % ne considèrent pas cela un obstacle. Les larges communautés sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'être assez d'accord à l'effet que le crime est un problème et plus les communautés sont larges et plus elles sont susceptibles d'être assez d'accord que le mauvais éclairage est un obstacle aux niveaux d'activité des résidents.

Région Comparativement aux municipalités canadiennes en général, les municipalités de l'Ontario sont moins susceptibles de rapporter que le crime dans les rues n'est pas un problème. Les municipalités de l'Ouest sont un peu moins susceptibles, tandis que celles du Québec sont un peu plus susceptibles, d'indiquer que le mauvais éclairage des trottoirs et des rues *empêchent* les résidents de faire de la bicyclette ou de marcher le soir.

Plus petites communautés (< 1,000) Environ sept des plus petites communautés sur dix interrogées (<1 000) ne considèrent pas le crime dans les rues comme obstacle à la marche ou à la bicyclette dans les rues et les routes municipales. Moins de communautés (45 %) considèrent l'éclairage comme obstacle. En effet, seulement 12 % sont fortement d'accord que cela limite la participation.

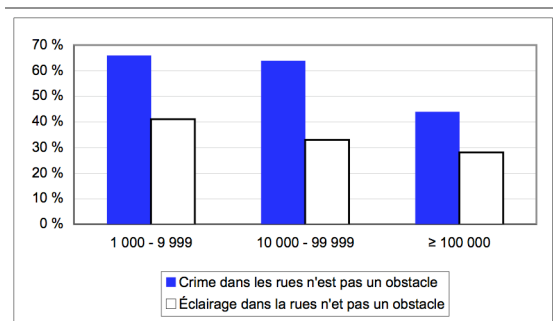
Tendances La proportion de municipalités en 2004 rapportant que le crime dans les rues et le mauvais éclairage des rues dans leur communauté était un obstacle possible pour que leurs résidents marchent ou fassent de la bicyclette est consistant avec les données recueillies il y a 5 ans⁵. Il n'y avait pas de différences entre 2000 et 2004 quant au pourcentage de municipalités rapportant que le mauvais éclairage des routes ou que le crime dans les rues étaient un obstacle.

**OBSTACLES DE
L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE
par région**



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

**OBSTACLES DE
L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE
par taille de la communauté**



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Manque de réseaux de pistes et de voies

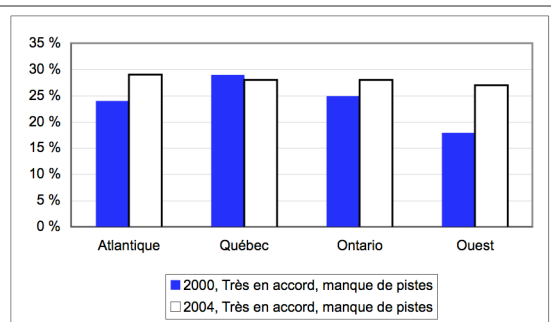
Villes (1 000 résident et +) Environ trois municipalités sur dix (28 %) rapportent le manque de pistes et voies reliées pour former un réseau comme obstacle (d'accord en grande mesure ou très grande mesure) à l'activité physique des résidents tandis que deux sur dix ne voient pas cela comme problème. Plusieurs autres (19 %) spécifient que ceci ne s'applique pas à leur municipalité. Plus large la municipalité et plus elle est susceptible de rapporter que ceci est un facteur limitant l'activité, tandis que plus la municipalité est petite, plus elle est susceptible d'indiquer le manque de réseau bien relié comme question qui ne s'applique pas pour elles.

Région Il n'y a pas de différences régionales dans les proportions rapportant le manque de réseau reliant les pistes et les voies comme obstacle possible.

Plus petites communautés (< 1,000) Au moins la moitié des très petites municipalités (<1 000) spécifient que les questions entourant les réseaux de pistes ne s'appliquent pas à leur région. Une très petite municipalité sur dix est d'accord en grande ou très grande mesure que le manque de réseau de pistes ou voies comme obstacle.

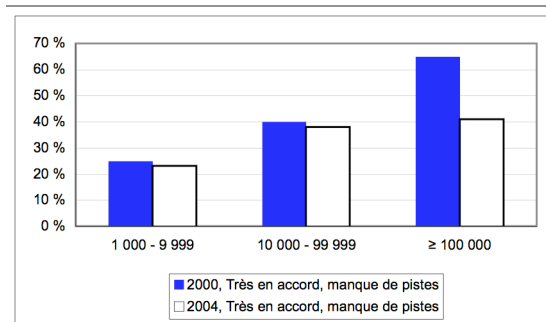
Tendances En général, il n'y a pas de différence d'ensemble dans le pourcentage d'ensemble des municipalités entre 2000 et 2004 à l'effet que le manque de réseau de voies et pistes est un obstacle à l'activité physique dans leur communauté⁵. Par contre la proportion de municipalités de la région Atlantique et de l'Ouest du Canada considérant cette question de cette manière a augmenté et maintenant elles sont tout aussi susceptibles que le Québec et l'Ontario de rapporter ceci. De plus, au cours de cette période, environ les mêmes proportions (~20 %) indiquent que cette question ne s'applique pas à leur municipalité. En 2000, il y a eu une augmentation linéaire avec l'augmentation de la taille de la municipalité en termes de proportion rapportant le manque de voies et pistes reliées comme obstacle possible dans leurs communautés; par contre, en 2004 l'ampleur de l'écart est réduit.

RÉSEAU DE PISTES ET VOIES
dans l'ensemble, tendances de 2000 à 2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

RÉSEAU DE PISTES ET VOIES
tendances par taille de la communauté,
2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Réparation et entretien de l'infrastructure municipale

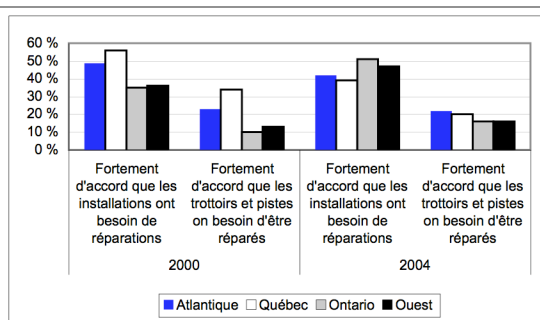
Villes (1 000 résidents et +) Dans l'ensemble, 45 % des municipalités sont fortement d'accord (dans une grande ou une très grande mesure) à l'effet que les installations récréatives et de sport locales ont besoin de réparations ou d'entretien. Une municipalité canadienne sur cinq (18 %) est *fortement* d'accord que ses trottoirs et ses pistes de bicyclettes doivent être réparés ou entretenus. En outre, une municipalité sur cinq indique que ceci ne s'applique pas à leur municipalité. Bien que les municipalités plus larges sont un peu plus susceptibles que les municipalités de taille moyenne d'indiquer être fortement d'accord que leurs installations récréatives et de sport ont besoin d'entretien et de réparations, il n'y a pas de différence pour le pourcentage qui rapporte que les trottoirs et les voies de bicyclettes exigent réparation ou entretien selon la taille de la population des municipalités.

Région Les municipalités de l'Ontario sont un peu plus susceptibles, tandis que celles du Québec sont un peu moins susceptibles, que l'ensemble des municipalités d'indiquer être fortement d'accord que leurs installations récréatives et de sport ont besoin de réparation et d'entretien.

Plus petites communautés (< 1,000) La plupart des très petites municipalités (<1 000) indiquent que la question de réparation ou d'entretien des trottoirs et des voies de bicyclette ne s'applique pas à leur communauté. En fait les communautés de moins de 500 résidents sont plus susceptibles d'indiquer ceci que celles d'une population de 500 à 999. Environ la moitié des municipalités de moins de 1 000 résident sont fortement d'accord que leurs installations récréatives et de sport ont besoin de réparation et d'entretien et environ un quart des municipalités sont fortement d'accord que les trottoirs et les voies de bicyclettes ont besoin de réparation ou entretien.

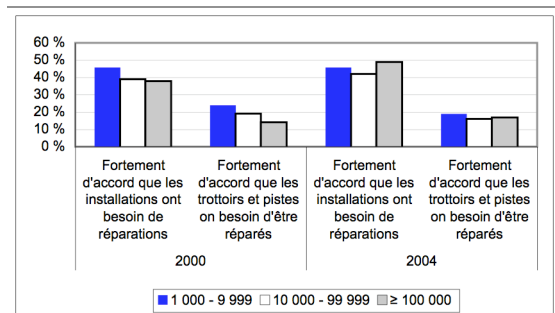
Tendances Bien qu'il n'y ait presque aucune différence au cours des 5 dernières années au niveau des proportions de municipalités qui sont fortement d'accord que leurs installations récréatives et de sport ou leurs trottoirs et voies de bicyclette ont besoin de réparation et d'entretien, il y a des différences pour les pourcentages par la taille de municipalité au cours de la période de 5 ans⁵. En 2000, les petites municipalités étaient un peu plus susceptibles d'être fortement d'accord que les installations récréatives et de sport devaient être entretenues comparativement aux municipalités de tailles moyenne ou plus large, en 2004, les municipalités plus larges sont plus susceptibles que les moyennes d'être fortement d'accord. En 2000, les petites municipalités étaient un peu plus susceptibles que les larges d'être fortement d'accord que les trottoirs et les voies de bicyclette de leurs communautés exigeaient des réparations ou de l'entretien, en 2004 ces différences ne sont plus là.

RÉPARATION À L'INFRASTRUCTURE
tendances par région, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

RÉPARATION À L'INFRASTRUCTURE
tendances par taille de la communauté, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Financement des réparations et de l'entretien des pistes et des parcs

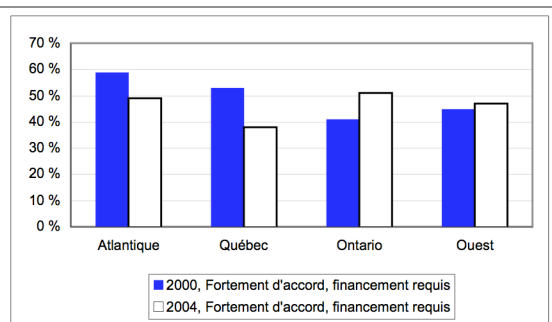
Villes (1 000 résidents et +) Presque la moitié des municipalités sont fortement d'accord (dans une grande ou une très grande mesure) qu'il est difficile de trouver le financement suffisant pour couvrir les coûts associés avec la réparation ou l'entretien des pistes et des parcs. Moins d'une municipalité sur dix ne considère pas cela comme tout au moins un problème. Plus petite la municipalité et plus elle est susceptible de considérer le financement des réparations et de l'entretien des pistes et des parcs comme un problème.

Région Les municipalités de l'Ontario sont une peu plus susceptibles de rapporter qu'il est difficile de trouver le financement voulu comparativement aux municipalités en général. Par contre, les municipalités du Québec sont un peu moins susceptibles d'indiquer ceci.

Plus petites communautés (1 000 résidents et +) La majorité des très petites municipalités (<1 000) sont fortement d'accord qu'il est difficile de trouver le financement suffisant pour couvrir les coûts associés avec la réparation ou l'entretien des pistes et des parcs. Par contre environ un quart d'entre elles indique que ceci ne s'applique pas à leur municipalité.

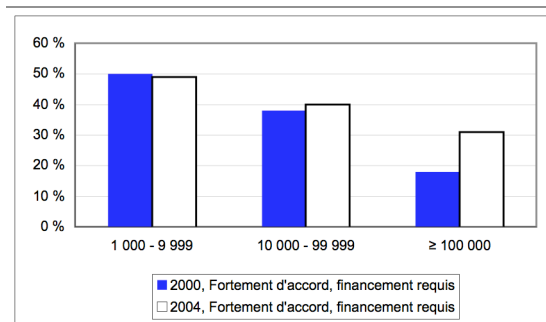
Tendances Il n'y a presque aucune différence au cours de la période de 5 ans de 2000 à 2004 dans la proportion de municipalités rapportant des difficultés à trouver le financement suffisant pour couvrir les coûts de réparation ou d'entretien des pistes et des parcs⁵. Par contre, moins de municipalités du Québec et plus de l'Ontario rapportent que ceci est un problème en 2004 par rapport à 2000. L'écart évident il y a 5 ans, lorsque les petites communautés étaient plus susceptibles d'être fortement d'accord à l'effet qu'il fallait un financement pour la réparation ou l'entretien des pistes et des parcs se retrouve en 2004.

**FINANCEMENT DES RÉPARATIONS
ET DE L'ENTRETIEN**
tendances par région, 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

**FINANCEMENT DES RÉPARATIONS
ET DE L'ENTRETIEN**
tendances par taille de la communauté,
2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Sommaire de la section

La majorité des municipalités indiquent que les installations récréatives et de sport locales ont besoin de réparation ou d'entretien et qu'il est difficile de trouver les fonds suffisants pour couvrir les coûts associés à la réparation ou à l'entretien des pistes et des parcs. Bien que les grandes municipalités sont plus susceptibles de rapporter que les installations récréatives et de sport ont besoin de réparation, les petites municipalités sont plus susceptibles de rapporter que trouver le financement pour la réparation ou l'entretien des parcs et des pistes est un problème. Environ deux municipalités sur dix indiquent que les réparations nécessaires pour les trottoirs et les voies de bicyclette sont un obstacle et trois sur dix que le manque d'un réseau bien relié de pistes et voies est un obstacle à l'activité physique dans leur communauté, et cette dernière indication est plus un problème pour les petites municipalités. En général, très peu de municipalités indiquent que le crime dans les rues ou les trottoirs et les rues mal éclairés dans leur municipalité sont des obstacles à l'activité de leurs résidents.

Discussion, implications et recommandations

Une analyse détaillée des données nationales précédentes révèle que les citoyens des plus grandes communautés rapportent que l'accès à une plus grande variété d'installations et que les installations disponibles sont normalement appropriées au type de participation de la plupart des activités populaires⁵. Par contre, la grande proportion de municipalités, tout particulièrement les plus grandes, rapportant que les réparations et l'entretien des installations empêchent les gens d'être actifs est un problème et soulève des questions quant à l'état actuel des installations et si ces dernières peuvent répondre à la demande actuelle des résidents et si elles peuvent accepter une augmentation de la demande. Par contre, d'un point de vue de la population, la recherche indique que bien que peu de Canadiens rapportent que l'état des installations récréatives et de sport les empêche d'être plus actifs, c'est plutôt une question pour les adultes plus âgés, les résidents des plus petites communautés et les personnes à faibles revenus et éducation. Il y a aussi des groupes dans la population qui sont généralement moins actifs. Pour aider les municipalités à réparer et rénover les installations pour répondre aux besoins des citoyens, certaines provinces accordent des subventions ciblant les réparations et l'entretien des installations récréatives, de sport et d'activité physique. D'autres provinces pourraient considérer le rôle que pourraient jouer les installations d'activité physique pour créer et maintenir l'activité de la population comme un élément de leur stratégie provinciale d'augmenter les niveaux d'activité physique de la population.

Le fait que très peu de municipalités indiquent le crime des rues comme obstacle possible pour les comportements d'activité physique de leurs citoyens est dans la foulée d'un sondage de la population en général, puisque moins d'un adulte sur cinq est même modérément d'accord que le crime empêche leur capacité de marcher le soir⁴. Il est intéressant de remarquer aussi que les adultes plus âgés et ceux aux niveaux d'éducation et de revenus moins élevés sont plus susceptibles d'être fortement d'accord à l'effet que le crime est un problème.

Si l'on prend ces résultats ensemble, il est important pour les responsables des politiques et les municipalités de comprendre comment créer un environnement physique à l'appui des activités physiques tout particulièrement pour les adultes plus âgés et les personnes à faibles revenus. Par exemple, les municipalités peuvent offrir des problèmes à faible coût pour le participant, assurer un éclairage approprié dans les endroits où il y a une forte proportion de résidents à faibles revenus et de promouvoir la marche et la bicyclette comme moyen de transport utilitaire (par ex. pour le travail, les achats et les courses). Les études ont montré que les résidents des endroits où l'on retrouve un statut socioéconomique plus bas sont plus susceptibles de rapporter la marche et il était suggéré que ceci découlait de la forte densité de ces quartiers; par contre, parmi ces

résidents la participation à des activités plus vigoureuses était plus faible, peut-être à cause du coût et de la faible visibilité des activités dans les installations.²⁷²⁸ Giles-Corti et Donovan ont suggéré qu'un accès accru aux installations bon marché et une disponibilité accrue aux espaces ouverts et un milieu favorisant la marche pourraient aider à augmenter la "visibilité" des activités physique dans les endroits à socioéconomiquement faibles et cela aura un effet sur les normes sociales de cette région²⁸. Créer des environnements où l'on peut marcher peut inclure l'amélioration de l'esthétique du quartier et la réduction des obstacles perçus (réduction du crime, des graffitis, amélioration de la sécurité de la circulation, amélioration de l'éclairage, améliorer l'entretien des trottoirs, etc.)

Les plus petites communautés sont moins susceptibles de rapporter les installations, les places et les programmes locaux spécifiquement conçus pour l'activité physique et le sport. Pour ces communautés, le partage des endroits qui ne sont pas spécifiquement conçus pour l'activité physique pourrait offrir une alternative pour répondre aux besoins d'activité physique de cette population. À ce titre, des programmes innovateurs devront peut-être être incorporés pour adapter ces types d'installations (par ex. sous-sol des églises). Qui plus est, la promotion d'activités n'exigeant pas d'installations précises pourrait être une option pratique dans les municipalités plus petites. Ceci inclut fournir de l'information aux résidents sur l'incorporation de l'activité physique dans la vie quotidienne comme des activités à faire à la maison, des choix actifs tels que prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur, stationner plus loin pour se rendre au travail.



SECTION E: LA SITUATION ACTUELLE ET L'AVENIR



Introduction

Les sections précédentes ont examiné les soutiens sociaux, politiques et environnementaux disponibles pour les Canadiens par le biais de leurs municipalités. Les interventions politiques qui peuvent modifier l'environnement d'une communauté sont étendues, y compris les réparations et l'entretien, l'incorporation de nouvelles installations, la modification du zonage et l'incorporation de terres à usage multiple ou s'assurer d'avoir une infrastructure du transport actif et un transit convivial pour les activités.

Cette section examine le point de vue des municipalités face à l'activité physique comme question prioritaire, les changements passés et possibles au niveau des occasions d'activité physique, l'à propos des occasions d'activité physique pour répondre aux besoins des résidents, des besoins d'infrastructure pressants pour appuyer l'activité physique et les réparations et entretien des installations actuelles. Les facteurs sont examinés par région et taille de la communauté. Ces données n'avaient pas été recueillies en 200, donc il n'y a pas d'analyse de tendances. Aux fins de ces analyses, les petites villes sont celles qui ont de 1 000 à 9 999 résidents, celles de taille moyenne ont 10 000 à 99 999 résidents et les municipalités plus larges comptent plus de 100 000 résidents.

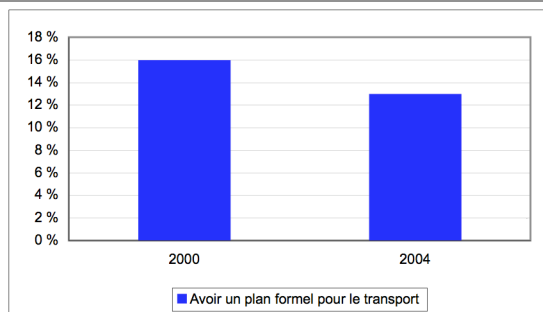
Plan directeur formel pour le transport

Villes (1 000 résidents et +) On a aussi demandé aux municipalités si elles avaient un plan directeur formel pour le transport soit un document détaillé indiquant les plans pour le déplacement des personnes et des biens dans la communauté. Seulement 13 % des municipalités rapportent avoir un tel plan. On a ensuite demandé aux municipalités qui ont un plan directeur formel pour le transport si le plan spécifiait une priorité pour les divers modes de transport sur les voies d'accès et les routes de la municipalité. Un peu plus d'un tiers de ces communautés ont indiqué qu'il y avait une priorité dans le document. Les petites municipalités (6 %) sont beaucoup moins susceptibles que celles de taille moyenne (26 %), qui à leur tour sont beaucoup moins susceptibles que les plus larges communautés (57 %) d'indiquer avoir un plan directeur formel pour le transport.

Région Il semble y avoir peu de variations importantes par région quant à l'existence d'un plan directeur formel pour le transport, et les réponses des régions ne dévient pas de manière significative de la moyenne nationale.

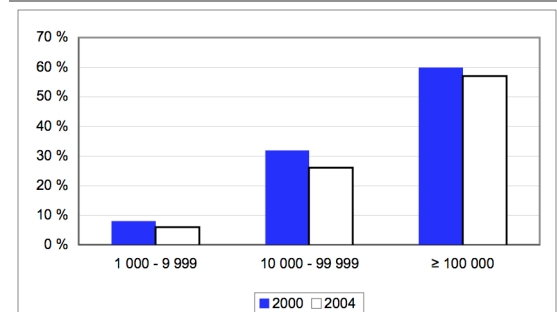
Tendances Le nombre de municipalités rapportant avoir un plan directeur formel pour le transport n'a pas changé depuis 2000⁵. L'augmentation importante au niveau de la proportion des municipalités avec un plan directeur formel pour le transport et à la taille croissante de leur communauté indiquées plus haute est consistante avec les résultats de 2000.

PERTINENCE DES SERVICES MUNICIPAUX
dans l'ensemble, tendances de 2000-2004



Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

PERTINENCE DES SERVICES MUNICIPAUX
tendances par taille de la communauté,
2000-2004



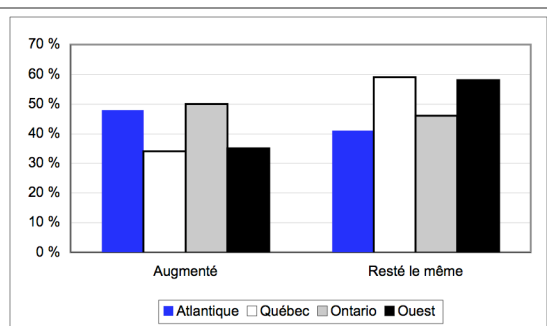
Sondage des municipalités canadiennes en 2000 et 2004, ICRCP

Changements au niveau des occasions d'activité physique disponibles

Villes (1 000 résidents et +) On a demandé aux représentants municipaux si, en général, le nombre d'occasions d'activité physique (programmes, services et installations) dans leur communauté avait augmenté, diminué ou était resté au même niveau au cours des douze derniers mois. La majorité des municipalités (53 %) dit que le nombre de ces occasions est resté le même. Un autre 40 % de municipalités indique que le nombre des occasions d'activités physiques a augmenté au cours des douze derniers mois. Très peu de répondants (<5 %) disent que le nombre de ces occasions a diminué au cours de la dernière année. Les petites municipalités sont plus susceptibles que les plus larges d'indiquer que la quantité d'occasions locales d'activités physiques est restée inchangée au cours des douze derniers mois. Les municipalités de tailles moyenne et plus larges, par contre, sont plus susceptibles que les plus petites d'indiquer que l'offre de programmes d'activité physique, de services et d'installation a augmenté au cours de la dernière année.

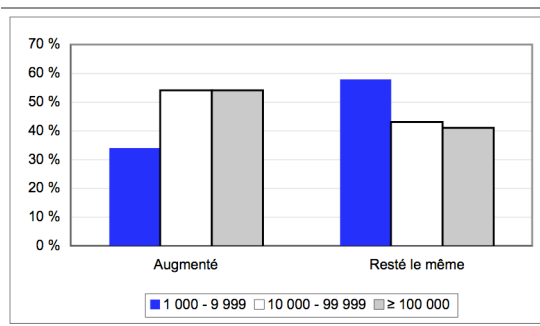
Région Comparativement aux municipalités canadiennes en général, les municipalités de la région Atlantique sont *un peu plus* susceptibles et celles de l'Ontario, *plus* susceptibles d'indiquer que le nombre de programmes d'activité physique, de services et d'installation a augmenté au cours des douze derniers mois, mais elles sont moins susceptibles de rapporter être restées au même niveau. De même, les municipalités du Québec et de l'Ouest du Canada sont *un peu moins* susceptibles d'indiquer une augmentation.

**CHANGEMENTS AU NIVEAU DES OCCASIONS
par région**



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

**CHANGEMENTS AU NIVEAU DES OCCASIONS
par taille de la communauté (1 000 et +)**

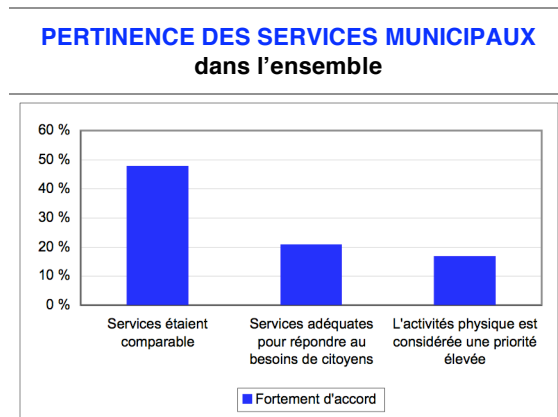


Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

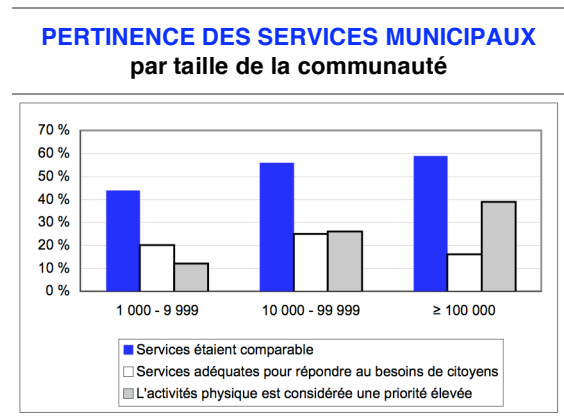
Pertinence des services d'activité physique

Villes (1 000 résidents et +) On a demandé aux communautés d'évaluer à quel point elles étaient d'accord avec diverses déclarations quant à la pertinence des occasions locales d'activité physique. Plus des deux tiers des juridictions étaient d'accord (48 % étaient fortement d'accord) que le niveau de services, programmes et installations d'activité physique fourni à leurs résidents étaient comparables à ceux offerts par d'autres juridictions de la même taille. En outre, 45 % des municipalités étaient d'accord à savoir que leurs occasions d'activité physique étaient adéquates pour répondre aux besoins des citoyens. Un peu plus de trois communautés sur dix (17 % d'entre elles étaient fortement d'accord) était d'accord que l'activité physique est considérée comme une priorité élevée et est donc incluse dans un plan ou une stratégie formelle d'action. Les communautés plus larges sont beaucoup plus susceptibles d'être d'accord à l'effet que le niveau de services, programmes et installations d'activité physique fourni aux résidents se compare aux autres municipalités de même taille et que l'activité physique est considérée une priorité qui est donc incluse dans un plan d'action ou stratégie formelle.

Région Les municipalités du Québec sont un peu moins susceptibles, tandis que celles de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont un peu plus susceptibles, d'être d'accord à l'effet que l'activité physique est une question prioritaire.



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

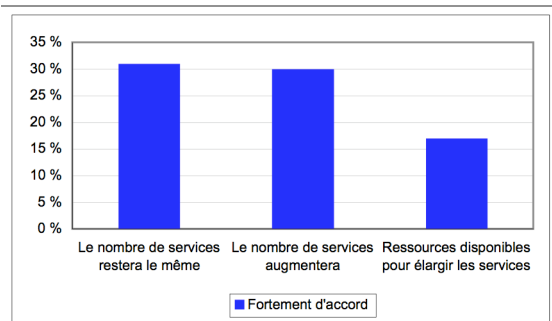
Créer et maintenir des services d'activité physique de soutien

Villes (1 000 résidents et +) La moitié des municipalités (30 % d'entre elles fortement d'accord) sont d'accord à l'effet que la quantité de services, programmes et installations d'activité physique fournie aux résidents augmentera au cours des cinq prochaines années; la moitié était d'accord (31 % d'entre elles fortement d'accord) que la quantité ne changerait pas. Un peu plus du tiers des juridictions étaient d'accord (17 % fortement d'accord) qu'il y a des ressources disponibles pour augmenter ou élargir les occasions d'activité physique locales. En général la proportion de communautés indiquant que la quantité d'occasions locales augmentera au cours des cinq prochaines années se retrouve plus souvent dans les communautés plus larges.

Plus petites communautés (< 1,000) Les très petites communautés (population de moins de 500) sont moins susceptibles que les communautés comptant une population de 500 à 999 d'être fortement d'accord que la quantité de services, programmes et installations d'activité physique augmenterait au cours des cinq prochaines années.

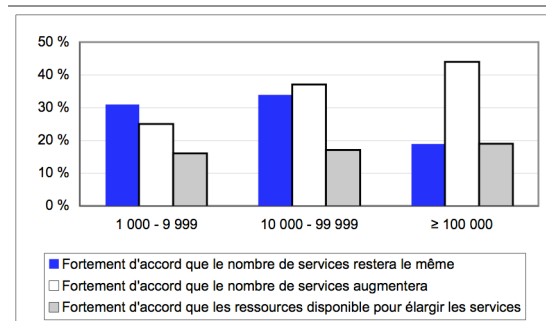
Région Les communautés du Québec et de l'Alberta sont moins susceptibles, et celles de la région Atlantique et de l'Ontario sont plus susceptibles que les communautés canadiennes en général d'indiquer que la quantité d'occasions augmentera probablement dans les cinq prochaines années. Par contre, les municipalités de l'Ontario sont aussi un peu moins susceptibles d'indiquer que les ressources sont disponibles pour augmenter les occasions.

CRÉATION ET ENTRETIEN DES SERVICES dans l'ensemble :



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

CRÉATION ET ENTRETIEN DES SERVICES par taille de la communauté



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

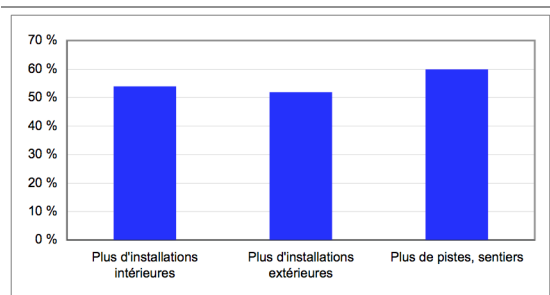
Infrastructure pour la promotion de l'activité physique

Villes (1 000 résidents et +) Trois municipalités sur cinq rapportent qu'une augmentation de la quantité de pistes de marche, bicyclette et à multiple usage était l'infrastructure la plus pressante pour leur communauté afin d'aider à augmenter les niveaux d'activité physique des citoyens. Plus de la moitié de toutes les juridictions ont rapporté qu'une augmentation du nombre d'installations récréatives et de sport intérieures (54 %) et extérieures (52 %) aiderait. Les juridictions plus larges sont plus susceptibles que les plus petites d'indiquer qu'il faut plus d'installations intérieures.

Région Les communautés de la région Atlantique et du Québec sont un peu moins susceptibles que celles en général d'indiquer que plus de pistes aideraient à augmenter les niveaux d'activité physique des citoyens. De même, les municipalités de l'Ontario sont une peu plus susceptibles que celles du Canada en général d'indiquer que les pistes sont un besoin pressant de l'infrastructure. Les municipalités de Colombie-Britannique sont *beaucoup plus* susceptibles de rapporter qu'il faut plus de pistes et *un peu plus* susceptibles d'indiquer qu'il faut plus d'installations récréatives et de sport intérieures et extérieures.

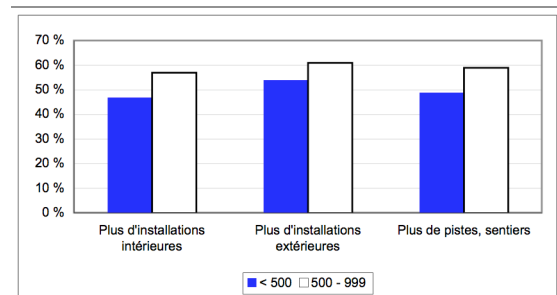
Petites communautés (<1 000) Les communautés qui ont des populations de 500 à 999 personnes sont beaucoup plus susceptibles que les communautés avec une population de moins de 500 citoyens de dire qu'un nombre accru de pistes et d'installations récréatives et de sport intérieures aideraient à augmenter l'activité physique de leurs citoyens. Elles sont aussi un peu plus susceptibles d'indiquer qu'une augmentation des installations récréatives et de sport extérieures atteindrait cet objectif.

INFRASTRUCTURE MUNICIPALE
ensemble, 1 000 résidents et +



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

INFRASTRUCTURE MUNICIPALE
selon la taille de la communauté (< 1 000)



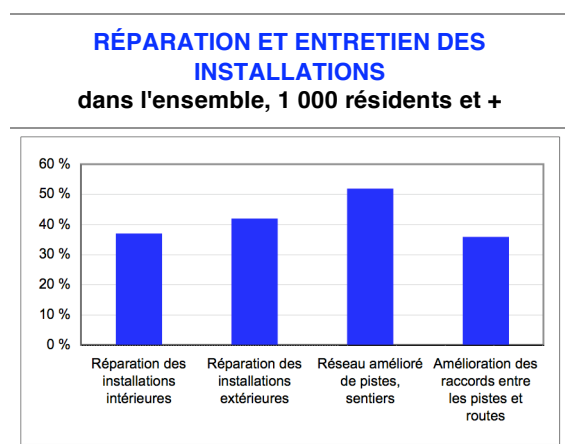
Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Réparation et entretien des installations

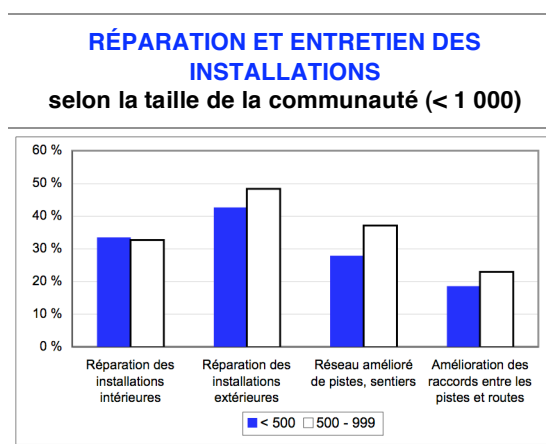
Villes (1 000 résidents et +) On a aussi demandé aux municipalités si les réparations ou l'amélioration des installations locales aideraient à augmenter les niveaux d'activité physique des citoyens. Environ deux juridictions sur cinq indiquent que la réparation des installations récréatives et de sport extérieures (42 %) et intérieures (37 %) aiderait à augmenter les niveaux d'activité physique. Plus de la moitié (52 %) des communautés participantes disent qu'un réseau amélioré de pistes, voies et trottoirs aiderait à atteindre cet objectif et 36 % indiquent que les liens améliorés entre les voies ou les pistes de bicyclettes ou routes pourraient contribuer. La proportion des communautés qui indique qu'une amélioration de réseau de pistes, voies et trottoirs et des liens améliorés entre les pistes ou les voies de bicyclettes avec les routes pourraient aider à augmenter les niveaux d'activité physique se retrouve plus dans les communautés plus larges.

Région En comparant à l'ensemble des communautés canadiennes, les municipalités du Québec sont beaucoup moins susceptibles de rapporter que la réparation des installations récréatives et de sport intérieures et des liens améliorés pour les pistes ou voies de bicyclettes avec les routes ou le transport aiderait à augmenter les niveaux d'activité physique. Les communautés de l'Ouest, par contre (à l'exception de la Colombie-Britannique) sont beaucoup plus susceptibles de dire que la réparation des installations récréatives et de sport intérieures aiderait à augmenter les niveaux d'activité, et pourtant elles sont moins susceptibles d'indiquer que la réparation des installations extérieures aiderait. Les municipalités de l'Ontario sont plus susceptibles que celles en général d'indiquer que la réparation des installations intérieures et extérieures et des liens améliorés entre les pistes de bicyclettes et les routes ou le transport aiderait leurs résidents à être plus actifs. Les municipalités de Colombie-Britannique sont plus susceptibles que celles en général de rapporter que des pistes ou des sentiers améliorés et des raccords améliorés avec les routes aideraient à augmenter l'activité physique parmi leurs citoyens.

Petites communautés (<1 000) Les communautés qui ont des populations de 500 à 999 personnes sont un peu plus susceptibles que les communautés plus petites (< 500) de croire que la réparation des installations récréatives et de sport extérieures, et des réseaux améliorés de pistes, voies et trottoirs actuels aideraient à augmenter l'activité physique de leurs citoyens.



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP



Sondage des municipalités canadiennes en 2004, ICRCP

Sommaire de la section

Quatre municipalités sur dix sont d'accord (30 % d'entre elles fortement d'accord) que le nombre d'occasions d'activité physique a augmenté au cours de la dernière année et 49 % indiquent que les occasions d'activité physique augmenteront au cours des cinq prochaines années. Plus de la moitié indiquent qu'une augmentation du nombre de pistes de marche, de bicyclette et d'usage multiple et des installations récréatives et de sport intérieures et extérieures est un besoin urgent au niveau de l'infrastructure dans leur communauté. En outre, entre 40 et 50 % des municipalités rapportent que la réparation de leurs installations récréatives et de sport ainsi que l'amélioration des réseaux de voies de piétons et de bicyclettes aideraient à augmenter les niveaux d'activité physique des citoyens.

En termes de politique, à peine 17 % des municipalités sont fortement d'accord que l'activité physique est considérée comme une priorité élevée et est donc incluse dans un plan ou une stratégie formelle d'action. En outre, seulement 13 % des municipalités rapportent avoir un plan directeur formel de transport.

Les municipalités plus larges sont plus susceptibles que les plus petites d'indiquer qu'il faut plus d'infrastructure et qu'il faut réparer les installations en place pour l'activité physique. En outre, elles sont plus susceptibles d'avoir un plan directeur formel pour le transport et de considérer l'activité physique comme une priorité importante, menant à un plan stratégique formel.

Discussion, implications et recommandations

En général, peu de communautés sont d'accord à l'effet que l'activité physique est considérée comme une priorité élevée et est donc incluse dans un plan ou une stratégie formelle d'action. Ainsi, ce sont typiquement les communautés plus larges qui ont adopté l'activité physique comme priorité importante, mais elles sont quand même les mêmes communautés qui ont, typiquement des installations et des occasions disponibles et une plus grande proportion de résidents actifs physiquement²⁹. Par contre les données de ce rapport révèlent qu'à peine 13 % des municipalités ont un plan directeur formel pour le transport soit un document détaillé indiquant les plans pour le déplacement des personnes et des biens dans la communauté. Les larges municipalités sont les plus susceptibles d'indiquer avoir un plan directeur formel de transport en place. Compte tenu des avantages documentés de l'activité physique³⁰ pour créer une communauté saine³¹, il est critique pour toutes les communautés de comprendre l'importance de milieux de soutien pour l'activité physique et de développer ainsi des plans de transport et de loisirs, au besoin.

Que disent les résidents au sujet de leurs communautés ? D'un sondage de 2004 auprès de la population canadienne, 69 % des Canadiens de 20 ans et plus ont rapporté marcher durant leurs heures de loisir (durant les 3 mois précédents) et la moitié des Canadiens disent qu'il y a de nombreux endroits où ils peuvent marcher en sécurité dans leur communauté⁴. En plus, 30 % marcheraient plus souvent s'il y avait plus d'endroits où marcher dans leur communauté⁷. Un quart des adultes rapportent ne pas être satisfaits du nombre d'endroits où ils peuvent marcher en sécurité dans leur municipalité⁴.

Que disent les municipalités ? La majorité des municipalités rapportent qu'une augmentation de la quantité de pistes de marche, bicyclette et à multiple usage est le besoin le plus pressant au niveau de l'infrastructure afin d'aider à augmenter les niveaux d'activité physique des résidents. En outre, plus de la moitié de toutes les communautés participantes disent qu'une amélioration des réseaux de pistes, voies et trottoirs aiderait les résidents à être actifs. Ces proportions sont plus courantes dans les communautés plus larges. Il est par contre surprenant qu'un faible nombre

de municipalités aient des politiques en place pour s'assurer d'avoir des voies et routes pour les piétons et les bicyclettes sans danger lors de la modification de leurs communautés. Par exemple, 20 % des municipalités incluent ces routes en réaménageant les communautés actuelles, 40 % le font en développant de nouvelles sections et 31 % les incorporent en reconstruisant les routes.

Quatre municipalités sur dix indiquent que le nombre d'occasions d'activité physique a augmenté au cours de la dernière année et 30 % sont fortement d'accord que les occasions d'activité physique augmenteront au cours des cinq prochaines années. Après d'autres analyses, les municipalités qui rapportent prévoir que la quantité de services, programmes et installations d'activité physique augmentera au cours des cinq prochaines années sont aussi celles qui sont les plus susceptibles de rapporter que ces occasions ont augmenté au cours des 12 derniers mois. De même, les municipalités qui rapportent ne pas être d'accord du tout à l'effet que le nombre d'occasions augmentera au cours des cinq prochaines années sont plus susceptibles d'indiquer que le nombre d'occasions est resté le même. Ceci est une considération importante compte tenu qu'il y a une possibilité que l'écart ne fasse qu'augmenter entre les municipalités qui offrent des occasions d'activité physique et celles qui n'en offrent pas.

Et alors ? Une considération importante pour la planification des municipalités est le fait que les Canadiens inactifs ne sont pas seulement *moins* susceptibles de rapporter qu'il y a de nombreux endroits disponibles pour la marche, mais ils sont aussi plus susceptibles de rapporter *ne pas être satisfaits du tout* de ce qui existe. Une étude précédente a trouvé que la plus grande réduction au niveau des risques de santé associés aux taux croissants d'activité physique est d'en arriver à ce que les personnes inactives passent à un niveau d'activité moyen.³² La marche est indiquée comme moyen d'augmenter l'activité physique des personnes inactives car elle coûte peu, elle est rapportée souvent (indiquant une norme sociale assez élevée) et elle est une activité assez facile à faire et qu'on peut incorporer facilement dans le quotidien. Donc, les stratégies d'activités physiques au niveau municipal devraient évaluer s'il y a des infrastructures sans danger, accessibles et pratiques pour la marche et la bicyclette pour tous les citoyens, mais particulièrement ceux qui sont moins actifs et aussi quels facteurs établissent leur utilisation

Marcher tant à des fins utilitaires que récréatives est associé à la possibilité accrue d'atteindre un niveau recommandé d'activité physique³⁰. Par contre les interventions pour augmenter la marche doivent cibler des populations précises (par ex. raison et emplacement de la marche par sexe, âge, ethnicité, niveau d'activité) en plus d'être personnalisée selon le type de communauté³³. Les données nationales précédentes révèlent que les résidents des petites communautés (< 1,000) sont moins susceptibles d'être actifs physiquement que ceux des communautés plus larges²⁹. Ces résultats du rapport montrent que les plus petites communautés sont moins susceptibles d'indiquer que plus de pistes et d'installations aideraient leurs résidents à devenir plus actifs (reportez-vous au sujet intitulé « Infrastructure pour la promotion de l'activité physique »), et de percevoir l'activité physique comme une importante priorité pour leur ordre du jour. Il est important de trouver des moyens de promouvoir une activité physique pour les résidents sans imposition sur les ressources fiscales et humaines déjà limitées. Ceci peut inclure l'utilisation des écoles et des installations d'activité physique non désignées (par ex. les salles communautaires des églises) ou l'établissement des pistes de marche dans les communautés plus petites ou rurales comme moyen d'encourager l'accès à l'activité physique dans ces plus petites communautés.

Plus de la moitié des municipalités indiquent qu'une *augmentation* du nombre d'installations récréatives et de sport *intérieures et extérieures* est le besoin le plus pressant en termes d'infrastructure dans leur communauté en considérant l'objectif d'augmenter les niveaux d'activité physique de leurs citoyens.. En outre, environ 40 % des municipalités indiquent que la *réparation* des installations récréatives et de sport extérieures et intérieures aiderait à augmenter les niveaux

d'activité physique. D'un point de vue de la population, les données d'un sondage de 1999 révèlent que la moitié des adultes pensent qu'il est *très important* d'avoir des installations désignées pour l'activité physique et le sport dans la communauté, 61 % des adultes *utilisent* ces types d'installations *parfois* ou *fréquemment* et 28 % indiquent qu'ils seraient plus actifs *plus souvent* s'il y avait *plus* de ces types d'installations dans la communauté⁷. Il est important de noter que les Canadiens *actifs* sont aussi plus susceptibles que les Canadiens moins actifs d'être conscients de ces types d'installation, de les *utiliser fréquemment* et d'indiquer qu'il est *très important* d'avoir ces types d'installations. Ces résultats laissent suggérer qu'un programme d'infrastructure pour maintenir et créer des installations appropriées pour l'activité physique pourrait être nécessaire pour aider à augmenter et à maintenir les niveaux d'activité physique de la population, tout particulièrement chez ceux qui sont un peu actif ou actif, car ces types d'installations pourraient être nécessaires pour soutenir la participation dans des activités d'une intensité moyenne à vigoureuse. Ceci est important car, bien que la plus grande réduction en termes de risques pour la santé, est associée au passage du niveau entièrement sédentaire à un niveau assez actif, les niveaux plus élevés d'activité sont associés avec encore plus d'avantages pour la santé. En outre, bien que la recherche indique que bien que peu de Canadiens rapportent que l'état des installations récréatives et de sport les empêche d'être plus actifs⁷, c'est un facteur important parmi les tranches clés de la population : adultes plus âgés (65 ans et +), les résidents des plus petites communautés et les personnes à faibles revenus et éducation. En général, ils sont aussi typiquement des groupes qui sont généralement moins actifs. Voilà la considération importante pour les municipalités lorsqu'elles font la promotion de l'activité physique pour les personnes moins actives, car les programmes et l'utilisation de ces types d'installations devraient cibler les personnes moins actives en se concentrant sur les activités considérées populaires, encourageant les cours pour les "débutants" ou le développement des compétences.

En résumé, le Task Force on Community Preventive Services (Centers for Disease Control and Prevention) des États-Unis³ a mené des études systématiques sur ce qui pourrait aider les municipalités face à l'avenir et à un investissement dans l'augmentation des occasions d'activité physique. Chacune des stratégies qu'ils ont recommandées pourraient être considérées par les municipalités et adaptées selon leur pertinence pour le contexte particulier.

Approches informelles

- Campagnes à l'échelle des communautés
- incitatifs de points de décision pour encourager l'utilisation des escaliers

Approches sociales et de comportement

- Interventions de soutien social en milieu communautaire
- changement de comportement de santé personnalisé

Approche environnementale et politique

- création ou amélioration de l'accès, endroits convenables pour l'activité physique associés aux activités de diffusion informelles

Utiliser ces recommandations empiriques en plus de la preuve découlant des données nationales devrait aider les leaders communautaires et les planificateurs urbains à comprendre l'importance d'incorporer et d'améliorer les occasions d'activité physique pour leurs résidents et cela devrait être une question prioritaire en plus d'inclure un plan ou une stratégie d'action informelle dans le but ultime d'augmenter la santé et le bien-être de tous les Canadiens.



ANNEXES



Annexe A : Tableaux détaillées

Section A: Accès, utilisation et distribution d'information d'activité physique

Disponibilité de l'information sur l'activité physique.....	59
Sources d'information sur l'activité physique	60
Utilité de l'information sur l'activité physique.....	63
Provision d'information d'activité physique	64
Utilisation des directives d'activité physique dans la programmation.....	66

Section B: Programmation à l'appui de l'activité physique

Travailler avec d'autres groupes pour augmenter la portée et la prestation des programmes.....	68
Aider les enfants à être physiquement actifs	69
Appuyer les enfants et les jeunes à risque à être physiquement actifs	70
Appuyer les familles à être actives physiquement	71
Soutien des personnes à faibles revenus pour être physiquement actifs.....	72
Appuyer les adultes plus âgés à être actifs physiquement.....	73
Aider les personnes handicapées à être physiquement actifs	74
Supports de programmes et d'horaires pour d'autres groupes cibles.....	75
Supports de programmes et d'horaires pour femmes	76
Supports de programmes et d'horaires pour personnes qui ont un poids excessif.....	77
Supports de programmes et d'horaires pour débutants	78
Autres services encourageant l'activité physique	79

Section C: Politiques de soutien en environnement physique favorisant l'activité physique

Politiques municipales à l'appui de l'activité physique	80
Ententes de partage des installations récréatives et de sport locales.....	81
Le transport en commun appuie la marche et la bicyclette	82
Endroits pour marcher et faire de la bicyclette - pistes de bicyclettes sur les routes	83
Endroits pour marcher et faire de la bicyclette - pistes et voies hors route.....	84
Aménagements à l'appui de l'activité physique	85

Section D: Obstacles à la marche et à la bicyclette

Obstacles de l'environnement physique.....	86
Manque de réseaux de pistes et de voies	87
Réparation et entretien de l'infrastructure municipale.....	88
Financement des réparations et de l'entretien des pistes et des parcs.....	89

Section E: La situation actuelle et l'avenir

Plan directeur formel pour le transport.....	90
Changements au niveau des occasions d'activité physique disponibles.....	91

Disponibilité de l'information sur l'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Selon les municipalités, les informations			
	Pas du tout faciles ou pas très faciles à obtenir	Ni faciles, ni difficiles à obtenir	Faciles à obtenir	Très faciles à obtenir
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	16 %	33 %	34 %	17 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)				
Est	–	32	31	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	24	40	30	–
Ontario	–	29	38	17
Ouest	12	31	37	20
Manitoba	–	–	–	–
Saskatchewan	–	–	–	–
Alberta	–	41	29	–
Colombie-Britannique	–	–	40	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
1 000 - 9 999	21	34	31	14
10 000 - 99 999	–	30	39	23
≥ 100 000	–	–	50	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Sources d'information sur l'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités		Sources d'informations			
	accédant à des sources d'information	Gouvernement de leur province ou territoire	Gouvernement d'une autre province ou territoire	Santé ou Condition physique Canada	Autre ministère du gouvernement fédéral	Particip-ACTION
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	90 %	73 %	18 %	63 %	12 %	46 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>						
Est	95	90	35	75	–	38
Terre-Neuve	96	88	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	100	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	91	–	–	–	–	–
Québec	88	63	–	43	–	47
Ontario	91	72	16	63	–	39
Ouest	89	76	24	75	17	52
Manitoba	85	83	–	70	–	58
Saskatchewan	85	72	–	77	–	–
Alberta	92	87	–	70	–	54
Colombie-Britannique	91	64	–	82	–	54
Nord	–	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>						
1 000 - 9 999	88	74	15	59	11	46
10 000 - 99 999	95	73	26	67	14	46
≥ 100 000	95	69	17	97	–	44

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Sources d'information sur l'activité physique (suite)

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités obtenant des informations par l'entremise				
	Bureau de santé ou du CLSC	Coalition pour la santé du coeur	Organisations sans but lucratif de leur province ou territoire	Autres organisations canadiennes sans but lucratif	Compagnie du secteur privé
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	54 %	23 %	47 %	12 %	19 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)					
Est	35	35	33	–	–
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	53	–	45	–	16
Ontario	80	38	41	–	24
Ouest	47	23	55	18	21
Manitoba	–	–	50	–	–
Saskatchewan	54	–	64	–	–
Alberta	46	–	51	–	–
Colombie-Britannique	52	39	58	–	–
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)					
1 000 - 9 999	52	18	43	9	15
10 000 - 99 999	60	31	52	16	24
≥ 100 000	61	–	67	–	42

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Sources d'information sur l'activité physique (suite)

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités obtenant des informations dans				
	Magazines canadiens ou internationaux et médias de masse	Des articles professionnels canadiens et internationaux	Des sites Web de leur province ou territoire	Autres sites Web canadiens	Des sites Web de l'extérieur du Canada
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	32 %	19 %	55 %	40 %	22 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>					
Est	30	–	61	52	–
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	29	–	35	–	–
Ontario	36	25	60	44	31
Ouest	32	24	65	54	28
Manitoba	–	–	65	58	–
Saskatchewan	–	–	64	–	–
Alberta	–	–	67	54	31
Colombie-Britannique	54	48	64	58	39
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
1 000 - 9 999	27	11	49	34	16
10 000 - 99 999	37	33	62	48	30
≥ 100 000	64	47	86	75	47

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Utilité de l'information sur l'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Mesure dans laquelle, selon les municipalités, les informations satisfont à leur besoin d'informer la population locale sur l'activité physique			
	Aucunement ou pas très bien	Ni bien ni mal	Raisonnement bien	Très bien
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	19 %	35 %	35 %	11 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)				
Est	–	–	36	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	24	40	33	–
Ontario	20	36	34	–
Ouest	15	33	37	14
Manitoba	–	–	–	–
Saskatchewan	–	–	–	–
Alberta	–	35	31	–
Colombie-Britannique	–	30	35	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
1 000 - 9 999	23	37	30	10
10 000 - 99 999	14	30	44	12
≥ 100 000	–	–	49	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Provision d'information d'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités qui fournissent de l'information	Municipalités fournissent de l'information sur		
		Types d'installation, les programmes et services disponibles	Endroit où quelqu'un peut aller pour être actif dans la communauté	Raison pour laquelle quelqu'un devrait être actif
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)				
	88 %	90 %	84 %	44 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)				
Est	99	88	72	56
Terre-Neuve	100	74	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	100	100	90	–
Nouveau-Brunswick	96	95	82	–
Québec	82	93	85	16
Ontario	89	89	83	51
Ouest	90	89	87	54
Manitoba	83	87	87	59
Saskatchewan	80	89	86	54
Alberta	97	87	77	41
Colombie-Britannique	95	93	97	66
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord- Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
1 000 - 9 999	85	89	79	37
10 000 - 99 999	96	92	93	54
≥ 100 000	97	95	95	73

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Provision d'information d'activité physique (suite)

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités fournissent de l'information sur			
	Manière quelqu'un peut devenir plus actifs	Manière quelqu'un peut améliorer son activité physique	Manière quelqu'un peut maintenir son niveau d'activité	Manière quelqu'un peut revenir à son niveau d'activité précédent
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	43 %	39 %	32 %	22 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	51	51	39	29
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	–	–	–	–
Ontario	53	47	46	28
Ouest	56	48	37	28
Manitoba	59	51	–	–
Saskatchewan	57	57	–	–
Alberta	44	28	–	–
Colombie-Britannique	67	61	57	43
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	36	34	25	18
10 000 - 99 999	54	42	41	30
≥ 100 000	70	70	62	41

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Utilisation des directives d'activité physique dans la programmation

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités utilisant			
	Au moins un type de lignes directrices	Le Physitest normalisé	Des guides d'activité provinciaux ou territoriaux	ParticipACTION
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	48 %	12 %	11 %	16 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	58	–	–	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	25	–	–	14
Ontario	54	19	–	–
Ouest	60	16	16	20
Manitoba	60	–	–	–
Saskatchewan	67	–	–	–
Alberta	48	–	–	–
Colombie-Britannique	68	–	–	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	40	7	11	16
10 000 - 99 999	62	18	14	17
≥ 100 000	76	50	–	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Utilisation des directives d'activité physique dans la programmation (suite)

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités utilisant		
	Guide d'activité physique canadien	Directives de la Fondation des maladies du coeur	Directives de Santé ou Condition physique Canada
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	28 %	17 %	18 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>			
Est	43	–	–
Terre-Neuve	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–
Québec	–	–	–
Ontario	39	21	23
Ouest	33	24	25
Manitoba	–	–	–
Saskatchewan	–	–	–
Alberta	–	–	–
Colombie-Britannique	35	35	–
Nord	–	–	–
Yukon	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–
Nunavut	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>			
1 000 - 9 999	22	13	13
10 000 - 99 999	36	25	27
≥ 100 000	53	–	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Travailler avec d'autres groupes pour augmenter la portée et la prestation des programmes

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités qui travaillent avec d'autres organisme pour encourager les personnes à être plus actives			
	Écoles	Sans but lucratif (comme YMCA)	Milieus de santé	Milieus de travail
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	86 %	52 %	42 %	29 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	91	53	45	—
Terre-Neuve	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	100	—	—	—
Nouveau-Brunswick	95	—	—	—
Québec	84	58	28	—
Ontario	86	49	50	37
Ouest	86	50	48	37
Manitoba	82	—	—	—
Saskatchewan	89	—	—	—
Alberta	84	56	32	32
Colombie-Britannique	89	52	58	52
Nord	—	—	—	—
Yukon	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—
Nunavut	—	—	—	—
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	87	50	36	21
10 000 - 99 999	82	56	53	42
≥ 100 000	92	67	67	56

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Aider les enfants à être physiquement actifs

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux enfants	Programmes mis en application dans des installations municipales			Offrant une structure de tarifs réduits pour les enfants
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux	
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	93 %	16 %	17 %	67 %	65 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>					
Est	93	–	–	74	48
Terre-Neuve	83	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	95	–	–	–	–
Québec	92	27	26	47	76
Ontario	96	–	–	73	56
Ouest	92	10	16	74	67
Manitoba	90	–	–	68	–
Saskatchewan	88	–	–	76	71
Alberta	87	–	–	84	65
Colombie-Britannique	99	–	–	68	73
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
1 000 - 9 999	91	19	20	62	66
10 000 - 99 999	96	–	13	78	63
≥ 100 000	100	–	–	79	63
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
< 500	58	13	56	31	n/a
500 - 999	70	16	44	40	n/a

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Appuyer les enfants et les jeunes à risques pour qu' ils soient physiquement actifs

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux enfants et aux jeunes à risques	Programmes mis en application dans des installations municipales		
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>				
	66 %	14 %	29 %	57 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	61	–	–	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	48	–	36	48
Ontario	71	–	24	63
Ouest	76	14	28	58
Manitoba	68	–	–	–
Saskatchewan	77	–	–	–
Alberta	80	–	–	48
Colombie-Britannique	77	–	–	60
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	59	17	31	52
10 000 - 99 999	77	–	30	63
≥ 100 000	100	–	–	75
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
< 500	16	–	47	37
500 - 999	22	–	50	39

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Appuyer les familles à être actives physiquement

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux familles	Programmes mis en application dans des installations municipales			Offrant une structure de tarifs réduits aux familles
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux	
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	84 %	18 %	18 %	64 %	58 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>					
Est	84	–	–	61	56
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	73	18	25	57	66
Ontario	91	19	–	67	55
Ouest	89	16	17	67	56
Manitoba	82	–	–	77	–
Saskatchewan	85	–	–	71	–
Alberta	87	–	–	63	49
Colombie-Britannique	96	–	–	63	61
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
1 000 - 9 999	80	18	22	59	60
10 000 - 99 999	92	20	–	70	62
≥ 100 000	100	–	–	84	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
< 500	40	12	57	32	S/O
500 - 999	49	12	47	41	S/O

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Appuyer des personnes à faibles revenus pour être physiquement actifs

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux personnes à faible revenu	Programmes mis en application dans des installations municipales			Offrant une structure de tarifs réduits aux personnes à faible revenu
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux	
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	67 %	22 %	21 %	58 %	40 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>					
Est	69	–	–	49	50
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	48	–	–	55	22
Ontario	75	25	–	55	44
Ouest	72	19	19	62	46
Manitoba	71	–	–	70	–
Saskatchewan	73	–	–	–	–
Alberta	69	–	–	53	42
Colombie-Britannique	76	–	–	63	60
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
1 000 - 9 999	60	23	21	56	30
10 000 - 99 999	78	18	25	58	49
≥ 100 000	100	–	–	70	77
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
< 500	17	–	45	40	S/O
500 - 999	25	–	42	43	S/O

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Appuyer les adultes plus âgés à être actifs physiquement

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux personnes âgées	Programmes mis en application dans des installations municipales			Offrant une structure de tarifs réduits aux personnes âgées
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux	
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	88 %	14 %	37 %	49 %	56 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>					
Est	89	–	–	52	46
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	86	–	59	31	44
Ontario	91	21	23	56	62
Ouest	87	14	30	56	63
Manitoba	86	–	–	53	–
Saskatchewan	85	–	–	59	–
Alberta	86	–	39	51	58
Colombie-Britannique	91	–	–	62	81
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
1 000 - 9 999	85	12	45	43	47
10 000 - 99 999	93	22	23	55	69
≥ 100 000	100	–	–	83	71
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
< 500	47	9	74	18	n/a
500 - 999	54	–	69	25	n/a

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Aider les personnes handicapées à être physiquement actifs

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux personnes qui ont un handicap	Programmes mis en application dans des installations municipales			Offrant une structure de tarifs réduits aux personnes qui ont un handicap
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux	
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	66 %	12 %	45 %	43 %	25 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>					
Est	64	–	–	–	–
Terre-Neuve	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	53	–	55	31	21
Ontario	74	–	38	51	25
Ouest	70	14	44	42	28
Manitoba	64	–	–	–	–
Saskatchewan	66	–	–	–	–
Alberta	64	–	59	–	–
Colombie-Britannique	81	–	36	45	47
Nord	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
1 000 - 9 999	55	13	52	35	17
10 000 - 99 999	87	–	44	45	38
≥ 100 000	100	–	–	85	40
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>					
< 500	10	–	59	–	s/o
500 - 999	17	–	69	–	s/o

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Supports de programmes et d'horaires pour d'autres groupes cibles

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux adultes	Programmes mis en application dans des installations municipales		
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	92 %	12 %	23 %	65 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	89	–	–	65
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	89	16	33	51
Ontario	98	–	24	65
Ouest	91	10	17	73
Manitoba	88	–	–	70
Saskatchewan	88	–	–	76
Alberta	88	–	–	74
Colombie-Britannique	97	–	–	72
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	89	13	28	59
10 000 - 99 999	96	–	17	74
≥ 100 000	100	–	–	82
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
< 500	50	11	66	23
500 - 999	57	9	54	37

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Supports de programmes et d'horaires pour les femmes

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux femmes	Programmes mis en application dans des installations municipales		
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>				
	79 %	10 %	35 %	55 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	84	–	44	46
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	100	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	64	–	51	39
Ontario	88	–	30	58
Ouest	83	–	28	63
Manitoba	77	–	–	–
Saskatchewan	88	–	–	54
Alberta	78	–	–	62
Colombie-Britannique	90	–	–	72
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	75	10	42	49
10 000 - 99 999	88	–	30	62
≥ 100 000	97	–	–	85
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
< 500	32	–	65	25
500 - 999	38	–	66	27

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Supports de programmes et d'horaires pour les personnes qui ont un poids excessif

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux personnes qui ont un poids excessif	Programmes mis en application dans des installations municipales		
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>				
	62 %	11 %	49 %	41 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	75	–	63	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	23	–	61	–
Ontario	80	–	43	46
Ouest	74	–	46	44
Manitoba	65	–	–	–
Saskatchewan	78	–	–	–
Alberta	70	–	59	–
Colombie-Britannique	82	–	36	51
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	56	10	52	38
10 000 - 99 999	71	–	49	41
≥ 100 000	91	–	–	60
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
< 500	18	–	72	22
500 - 999	22	–	75	20

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Supports de programmes et d'horaires pour les débutants

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Offrant des programmes ou des horaires aux débutants	Programmes mis en application dans des installations municipales		
		Municipalité seulement	D'autres groupes seulement	Les deux
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	76 %	16 %	17 %	67 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	76	–	–	51
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	56	–	–	60
Ontario	88	–	–	70
Ouest	82	12	17	71
Manitoba	79	–	–	64
Saskatchewan	70	–	–	81
Alberta	80	–	–	68
Colombie-Britannique	91	–	–	75
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	68	17	20	63
10 000 - 99 999	90	14	16	70
≥ 100 000	100	–	–	85
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
< 500	21	–	56	34
500 - 999	29	–	41	48

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Autres services encourageant l'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités offrant			
	Séances d'instructions ou d'entraînement	Consultations en matière d'activité physique	Cliniques pour les débutants	Aux personnes de les mettre en rapport avec d'autres pour la pratique d'activités physiques
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	55 %	17 %	39 %	33 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	62	–	–	33
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	30	13	25	33
Ontario	58	20	37	32
Ouest	68	21	54	34
Manitoba	74	–	63	–
Saskatchewan	73	–	–	–
Alberta	58	–	43	32
Colombie-Britannique	71	39	65	33
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	49	11	33	31
10 000 - 99 999	61	23	47	35
≥ 100 000	81	59	76	54

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Politiques municipales à l'appui de l'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Directives spécifiant des râteliers de bicyclettes dans les édifices publics	Exigent des itinéraires sûrs pour les piétons et les cyclistes en cas de		
		Modernisation des communautés existantes	Développement de nouvelles zones	Reconstruction des routes
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	27 %	20 %	40 %	31 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	–	–	–	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	50	–	–	–
Ontario	–	–	42	–
Ouest	23	–	47	33
Manitoba	–	–	–	–
Saskatchewan	–	–	–	–
Alberta	–	–	–	–
Colombie-Britannique	–	–	43	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	33	–	39	35
10 000 - 99 999	23	24	39	27
≥ 100 000	–	–	45	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Ententes de partage des installations récréatives et de sport locales

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités ayant des ententes avec des commissions scolaires locales au sujet de l'utilisation partagée d'installations
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	76 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>	
Est	71
Terre-Neuve	–
Île-du-Prince-Édouard	–
Nouvelle-Écosse	–
Nouveau-Brunswick	87
Québec	91
Ontario	65
Ouest	72
Manitoba	59
Saskatchewan	65
Alberta	76
Colombie-Britannique	82
Nord	–
Yukon	–
Territoires du Nord-Ouest	–
Nunavut	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>	
1 000 - 9 999	74
10 000 - 99 999	80
≥ 100 000	88
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>	
< 500	30
500 - 999	47

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Le transport en commun appuie la marche et la bicyclette

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités ayant un réseau de transport public	Fournissant des porte-skis, des porte-vélos, etc. dans les autobus et les autres véhicules de transport public
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	65 %	20 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>		
Est	—	—
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—
Québec	53	—
Ontario	77	—
Ouest	69	38
Manitoba	—	—
Saskatchewan	—	—
Alberta	—	—
Colombie-Britannique	89	63
Nord	—	—
Yukon	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—
Nunavut	—	—
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>		
1 000 - 9 999	35	—
10 000 - 99 999	84	28
≥ 100 000	95	—

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Endroits pour marcher et faire de la bicyclette - pistes de bicyclettes sur les routes

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Voies désignés pour les bicyclettes sur les routes	Voies entretenues pendant les mois d'hiver
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	30 %	26 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)		
Est	–	–
Terre-Neuve	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–
Québec	59	–
Ontario	22	–
Ouest	17	63
Manitoba	–	–
Saskatchewan	–	–
Alberta	–	–
Colombie-Britannique	39	74
Nord	–	–
Yukon	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–
Nunavut	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)		
1 000 - 9 999	22	–
10 000 - 99 999	41	33
≥ 100 000	74	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)		
< 500	5	s/o
500 - 999	9	s/o

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Endroits pour marcher et faire de la bicyclette - pistes et voies hors route

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Avoir des pistes et des voies interdits aux véhicules à moteur	Pistes et des voies entretenues pendant les mois d'hiver (interdits aux véhicules à moteur)	Avoir des pistes et des voies permettant la circulation des véhicules à moteur	Pistes et des voies entretenues pendant les mois d'hiver (permettant les véhicules à moteur)
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	79 %	48 %	45 %	70 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)				
Est	87	–	57	51
Terre-Neuve	88	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	73	57	61	84
Ontario	78	38	43	76
Ouest	82	53	31	55
Manitoba	78	–	49	–
Saskatchewan	70	–	–	–
Alberta	86	58	–	–
Colombie-Britannique	90	52	–	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
1 000 - 9 999	72	47	49	68
10 000 - 99 999	95	52	42	76
≥ 100 000	97	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
< 500	29	s/o	27	s/o
500 - 999	42	s/o	40	s/o

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Aménagements à l'appui de l'activité physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités offrant					
	Des supports de bicyclettes dans les édifices municipaux	Des toilettes dans les parcs	Dans parcs pour les planches à roulettes ou parcs aménagés	Des fontaines dans les espaces verts	Avoir un réseau bien relié de pistes, voies et trottoirs	Avoir des installations familiales où se changer
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	51 %	74 %	62 %	32 %	36	27 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)						
Est	30	67	52	–	45	–
Terre-Neuve	–	–	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–	–
Québec	58	65	67	42	38	–
Ontario	51	85	61	36	33	40
Ouest	53	78	62	26	35	37
Manitoba	–	76	–	–	–	–
Saskatchewan	–	63	50	–	–	–
Alberta	46	74	68	–	48	32
Colombie-Britannique	75	92	72	47	–	54
Nord	–	–	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)						
1 000 - 9 999	42	67	52	24	29	16
10 000 - 99 999	67	87	81	42	49	43
≥ 100 000	86	95	89	76	57	84

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Obstacles de l'environnement physique

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Le nombre d'actes criminels commis dans les rues dissuade les gens de se déplacer à bicyclette ou à pied		L'éclairage des trottoirs et des rue dissuade les gens de se déplacer à pied ou à bicyclette quand il fait noir	
	Très peu ou pas du tout	Dans une grande ou très grande mesure	Très peu ou pas du tout	Dans une grande ou très grande mesure
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	64 %	4 %	38 %	14 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)				
Est	66	–	34	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	68	–	48	11
Ontario	55	–	36	16
Ouest	67	–	33	15
Manitoba	72	–	–	–
Saskatchewan	64	–	45	–
Alberta	69	–	29	–
Colombie-Britannique	63	–	–	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
1 000 - 9 999	66	5	41	13
10 000 - 99 999	64	–	33	17
≥ 100 000	44	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
< 500	72	–	45	12
500 - 999	73	–	46	12

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Manque de réseaux de pistes et de voies

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Municipalités étant d'accord avec le fait que les pistes et les sentiers sont agencés de manière à former un réseau		
	D'accord dans une grande ou une très grande mesure	Pas du tout d'accord ou très peu d'accord	Sans objet
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	21 %	28 %	19 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)			
Est	—	29	—
Terre-Neuve	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—	—
Québec	23	28	20
Ontario	18	28	23
Ouest	21	27	17
Manitoba	—	—	—
Saskatchewan	—	—	—
Alberta	—	37	—
Colombie-Britannique	—	—	—
Nord	—	—	—
Yukon	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—
Nunavut	—	—	—
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)			
1 000 - 9 999	25	23	25
10 000 - 99 999	11	38	—
≥ 100 000	—	41	—
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)			
< 500	18	9	63
500 - 999	23	11	50

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Réparation et entretien de l'infrastructure municipale

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Les réparations ou l'entretien des Installations récréative et de sport empêche les gens à être plus actifs		Les réparations ou l'entretien des trottoirs et pistes empêche les gens à être plus actifs	
	Très peu ou pas du tout	Dans une grande ou très grande mesure	Très peu ou pas du tout	Dans une grande ou très grande mesure
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	8 %	45 %	15 %	18 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)				
Est	–	42	–	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	–	39	20	20
Ontario	–	51	–	16
Ouest	–	47	13	16
Manitoba	–	57	–	–
Saskatchewan	–	45	–	–
Alberta	–	51	–	–
Colombie-Britannique	–	38	–	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
1 000 - 9 999	8	46	15	19
10 000 - 99 999	–	42	16	16
≥ 100 000	–	49	–	–
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)				
< 500	7	49	7	22
500 - 999	5	53	10	25

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Financement des réparations et de l'entretien des pistes et des parcs

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Il est difficile de trouver suffisamment de fonds pour payer les frais liés aux réparations et à l'entretien des sentiers et des parcs	
	Très peu ou pas du tout	Dans une grande ou très grande mesure
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	8 %	46 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)		
Est	—	49
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—
Québec	—	38
Ontario	—	51
Ouest	—	47
Manitoba	—	51
Saskatchewan	—	—
Alberta	—	45
Colombie-Britannique	—	49
Nord	—	—
Yukon	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—
Nunavut	—	—
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)		
1 000 - 9 999	7	49
10 000 - 99 999	12	40
≥ 100 000	—	—
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)		
< 500	—	57
500 - 999	—	61

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Plan directeur formel pour le transport

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Ayant un plan officiel	Plans précisant les priorités
PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)	13 %	35 %
RÉGION (POPULATION 1 000+)		
Est	—	—
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—
Nouvelle-Écosse	—	—
Nouveau-Brunswick	—	—
Québec	—	—
Ontario	18	—
Ouest	17	—
Manitoba	—	—
Saskatchewan	—	—
Alberta	—	—
Colombie-Britannique	—	—
Nord	—	—
Yukon	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—
Nunavut	—	—
POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)		
1 000 - 9 999	6	—
10 000 - 99 999	26	—
≥ 100 000	57	—

— La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Changements au niveau des occasions d'activité physique disponibles

Sondage des municipalités canadiennes en 2004

	Over the past 5 years, municipalités report that physical activity opportunities have...			
	Augmenté	Diminué	Resté le même	Ne sais pas
<i>PETITES ET GRANDES VILLE (POPULATION 1 000+)</i>	40 %	–	53 %	4 %
<i>RÉGION (POPULATION 1 000+)</i>				
Est	48	–	41	–
Terre-Neuve	–	–	–	–
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–
Québec	34	–	59	–
Ontario	50	–	46	–
Ouest	35	–	58	–
Manitoba	–	–	60	–
Saskatchewan	–	–	59	–
Alberta	32	–	62	–
Colombie-Britannique	41	–	52	–
Nord	–	–	–	–
Yukon	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–
Nunavut	–	–	–	–
<i>POPULATION DE LA LOCALITÉ (1 000 +)</i>				
1 000 - 9 999	34	3	58	5
10 000 - 99 999	54	–	43	–
≥ 100 000	54	–	41	–

– La taille insuffisante de l'échantillon ne permet pas la publication de ces données.

Annexe B: Méthodologie

Méthodes du sondage

Le Sondage des municipalités canadiennes en 2004 a été mené durant le mois de mai et juillet, 2004. Le sondage était un questionnaire à remplir soi-même que l'on a envoyé par la poste à toutes les municipalités canadiennes. Après cet envoi par la poste, on a fait parvenir par télécopieur, à tous les destinataires, un message leur rappelant de remplir le questionnaire s'ils ne l'avaient pas encore fait ou les remerciant de leur réponse rapide s'ils l'avaient déjà rempli. Après un certain temps, on a adressé un autre envoi par la poste aux municipalités dont on n'avait pas reçu le questionnaire. Cet envoi leur proposait de renvoyer, par télécopieur, un mini-sondage indiquant que la municipalité n'avait pas rempli le questionnaire car elle n'avait pas de service de loisirs. On a vérifié si les sondages qui avaient été renvoyés étaient complets et on a codé les questions ouvertes. On a saisi, dans une base de données électroniques, les données des questionnaires ainsi préparés, en faisant une double entrée aux fins d'exactitude.

Échantillon

On a envoyé le questionnaire à toutes les municipalités du Canada, en se basant sur une liste d'adresses que l'on avait obtenue auprès de la Fédération canadienne des municipalités. Cette liste contenait l'adresse postale de la municipalité, ainsi que le nom et le titre des administrateurs de la municipalité et leur domaine de responsabilité. Dans la mesure du possible, on a adressé le questionnaire au responsable du service des loisirs. Dans le cas des petites municipalités, pour laquelle la liste fournissait le nom d'une seule personne à titre de personne-ressource, on a envoyé le questionnaire à cette personne qui était en général le commis de la municipalité.

La population de près de la moitié des municipalités canadiennes est inférieure à 1 000 habitants. Un pourcentage très faible de la population du Canada vit dans ces communautés très petites. Le questionnaire a été révisé et raccourci pour ces communautés. Les données de ces petites communautés sont présentées dans les sujets à l'exception des sujets des communautés de 1 000 et plus habitants. Les données globales sont présentées dans une section intitulée «Les petites et les grandes villes», qui ne comprend pas ces municipalités très petites. Toutefois, les données des municipalités très petites sont incluses dans les analyses des données qui se rapportent aux régions, aux provinces et à l'envergure des communautés et dans les données provinciales figurant dans les tableaux.

Pourcentage de réponse

Le pourcentage global de réponse pour ce sondage est de 36 %. Les tableaux suivants indiquent de manière détaillée la répartition des pourcentages de réponse par province. Les tableaux suivants indiquent les pourcentage des communautés dans 1) l'ensemble, 2) population de 1 000 et moins habitants, 3) population de 1 000 et plus.

Tableau 1: Pourcentage de réponse incluant toute les municipalités

POURCENTAGES DE RÉPONSE AU SONDAGE SELON LA PROVINCE/TERRITOIRE				
Juridiction	Nombre de municipalités en 2004	Retour à l'envoyeur ou adresse erronée	Nombre de questionnaires reçus	Pourcentage de réponse
CANADA	3,417	37	1,220	36 %
Atlantique	483	2	196	41 %
Terre-Neuve	262	2	107	41 %
Île-du-Prince-Edouard	71	0	22	31 %
Nouvelle-Écosse	53	0	23	43 %
Nouveau-Brunswick	97	0	44	45 %
Québec	1,181	21	350	30 %
Ontario	418	3	159	38 %
Ouest	1,218	10	499	39 %
Manitoba	178	0	81	46 %
Saskatchewan	604	3	220	37 %
Alberta	318	7	121	39 %
Colombie-Britannique	178	0	77	43 %
Nord	53	1	16	31 %
Yukon	9	0	3	33 %
Territoires du Nord-Ouest	22	1	5	24 %
Nunavut	22	0	8	36 %

Tableau 2: Pourcentage de réponse pour municipalités de moins que 1 000 habitants

POURCENTAGES DE RÉPONSE AU SONDAGE SELON LA PROVINCE/TERRITOIRE				
Juridiction	Nombre de municipalités en 2004	Retour à l'envoyeur ou adresse erronée	Nombre de questionnaires reçus	Pourcentage de réponse
CANADA	1,589	19	589	38 %
Atlantique	291	2	124	43 %
Terre-Neuve	195	2	81	42 %
Île-du-Prince-Edouard	57	0	19	33 %
Nouvelle-Écosse	6	0	3	50 %
Nouveau-Brunswick	33	0	21	64 %
Québec	463	7	169	37 %
Ontario	57	0	23	40 %
Ouest	741	9	263	36 %
Manitoba	80	0	33	41 %
Saskatchewan	497	3	173	35 %
Alberta	140	6	50	37 %
Colombie-Britannique	24	0	7	29 %
Nord	36	1	10	29 %
Yukon	7	0	2	29 %
Territoires du Nord-Ouest	16	1	3	20 %
Nunavut	13	0	5	39 %

Tableau 3: Pourcentage de réponse pour municipalités de 1 000 et plus habitants

POURCENTAGES DE RÉPONSE AU SONDAGE SELON LA PROVINCE/TERRITOIRE				
Juridiction	Nombre de municipalités en 2004	Retour à l'envoyeur ou adresse erronée	Nombre de questionnaires reçus	Pourcentage de réponse
CANADA	1,828	18	631	35 %
Atlantique	192	0	72	38 %
Terre-Neuve	67	0	26	39 %
Île-du-Prince-Edouard	14	0	3	21 %
Nouvelle-Écosse	47	0	20	43 %
Nouveau-Brunswick	64	0	23	36 %
Québec	718	14	181	26 %
Ontario	361	3	136	38 %
Ouest	529	1	236	45 %
Manitoba	90	0	48	49 %
Saskatchewan	107	0	47	44 %
Alberta	178	1	71	40 %
Colombie-Britannique	154	0	70	46 %
Nord	17	0	6	35 %
Yukon	2	0	1	50 %
Territoires du Nord-	6	0	2	33 %
Nunavut	9	0	3	33 %



BIBLIOGRAPHIE



Bibliographie

- ¹ Katzmarzyk, P.T. & Janssen, I. (2004). The economic costs associated with physical inactivity and obesity in Canada: an update. *Canadian Journal of Applied Physiology*, 29(1), 90-115.
- ² Comité fédéral, provincial et territorial sur la condition physique et les loisirs (21 février 2003) Communiqués : Les ministres fédéral et provinciaux/territoriaux responsables du sport, des activités récréatives et du conditionnement physique ciblent une augmentation de l'activité physique. Bathurst, N-É. [en ligne] Disponible : http://www.scics.gc.ca/einfo03/830778004_e.html
- ³ Centers for Disease Control and Preventive (2001). Increasing physical activity: A report on recommendations of the Task Force on Community Preventive Services. *Morbidity and Mortality Weekly Report*, 50: RR-18,
- ⁴ Cameron, C., Craig, C.L., & Paolin, S. (2005). *Occasions locales d'activité physique : tendances de 1999 à 2004*. Ottawa, Ont. Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁵ Cragg, S., Craig, C.L., & Russell, S.J. (2001). *Appuyer la participation des enfants pour accroître l'activité physique*. Ottawa, ON : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁵ Cragg, S., Craig, C.L., & Russell, S.J. (2001). *Increasing physical activity: Mettre en valeur les possibilités des municipalités pour accroître l'activité physique*. Ottawa, Ont. Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁶ Cameron, C., Craig, C.L. & Paolin, S. (2005). *Augmenter l'activité physique : tendances pour planifier une communication efficace*. Ottawa, ON : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁷ Craig, C.L., Cameron, C., Russell, S.J., & Beaulieu, A. (1999). *Créer un système propice des sports et des loisirs pour accroître l'activité physique*. Ottawa, Ont. Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ⁸ Marcus, B.H, Nigg, C.R., Riebe, D., & Forsyth, L.H. (2000). Interactive communication strategies: Implications for population-based physical activity promotion. *American Journal of Preventive Medicine*, 19(2), 121-126.
- ⁹ Santé Canada et la Société canadienne de physiologie de l'exercice (1998). Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine. (N° de cat. H39-474/1999E). nombre N° de cat. H39-429/1998-1. ISBN 0-662-86627-7. Disponible à : <http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/paguide>.
- ¹⁰ Sallis, J.F., Prochaska, J.J. & Taylor, W.C. (2000). A review of correlates of physical activity of children and adolescents. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 32(5), 963-975.
- ¹¹ Telama, R., Yank, X., Laakso, L. & Viikari, J. (1997). Physical activity in childhood and adolescence as a predictor of physical activity in young adulthood. *American Journal of Preventive Medicine*, 13(4), 317-323.
- ¹² Cragg, S., Cameron, C., Craig, C.L., & Russell, S.J., (1999). *Canada's children and youth: A physical activity profile (Special Report Series)*. Ottawa, ON: Canadian Fitness and Lifestyle Research Institute.
- ¹³ Place au Sport de Canadian Tire. Consultez le site : <http://www.canadiantire.ca/jumpstart/french/index.html>
- ¹⁴ Kim Raine report, Katzmarzyk article, Tremblay article
- ¹⁵ Pucher, J., Komanoff, C., Schimek, P. (1999). Bicycling renaissance in North America? Recent trends and alternative policies to promote bicycling. *Transportation Research Part A*. (33) pp. 625-654.
- ¹⁶ Lindsey, G., Han, Y., Wilson, J. & Yang, J. (2006). Neighborhood correlates of Urban Trail use. *Journal of Physical activity and Health*, 3, supp 1, S139-S157.
- ¹⁷ Hoerner, C.M., Breenan L.K., Brownson, R.C., Handy, S.L., Killingsworth, R. (2003). Opportunities for integrating public health and urban planning approaches to promote active community environments. *American Journal of Health Promotion*, 18(1): 14-20.

-
- ¹⁸ Huston, S., Evenson, K., Bors, P., Gizlice, Z. (2003). Neighborhood environment, access to places for activity, and leisure-time physical activity in a diverse North Carolina population. *American Journal of Health Promotion*; 18(1): 58-69.
- ¹⁹ Brownson, R.C., Housemann, R.A., Brown, D.R., Jackson-Thompson, J., King, A.C., Malone, B.R., Sallis, J.F. (2000). Promoting physical activity in rural communities: walking trail access, use, and effects. *American Journal of Preventive Medicine*. 18(3), 235-241.
- ²⁰ Saelens, B.E., Sallis, J.F., Frank, L.D. (2003). Environmental correlates of walking and cycling: findings from the transportation, urban design, and planning literatures. *Annals of behavioral medicine*; 25(2): 80-91.
- ²¹ Frank, L.D., Andersen, M.A., Schmid, T.L. (2004). Obesity relationships with community design, physical activity, and time spent in cars. *American Journal of Preventive Medicine*; 27(2): 87-96.
- ²² Berrigan, D., Troiano, R.P. The association between urban form and physical activity in U.S. adults. *American Journal of Preventive Medicine*: 23(2S): 74-79.
- ²³ Ewing, R., Schmid, T., Killingsworth, R., Zlot, A., Raudenbush, S. (2003). Relationship between urban sprawl and physical activity, obesity, and morbidity. *American Journal of Health Promotion*: 18(1): 47-57.
- ²⁴ Giles-Corti, B., Macintyre, S., Clarkson, J.P., Pikora, T., Donovan, R.J. Environmental and lifestyle factors associated with overweight and obesity in Perth, Australia. *American Journal of Health Promotion*: 18(1): 93-99
- ²⁵ Turning Point (2003). Social marketing and public health: Lessons from the field. (Marketing social et santé publique : leçons sur le terrain). A guide to social marketing from the Social Marketing National Excellence Collaborative. Turning Point National Program Office, University of Washington. [en ligne] disponible : http://www.turningpointprogram.org/Pages/smc_lessons_from_field.pdf
- ²⁶ Winnett, L.B. & Wallack, L. (1996). Advancing public health goals through the mass media. *Journal of Health Communication*: 1, 173-196.
- ²⁷ Ross C. (2000). Walking, exercising and smoking: Does neighborhood matter? *Soc Sci Med*; 51: 265-274
- ²⁸ Giles-Corti, B., Donovan, R. (2002). Socioeconomic status differences in recreational physical activity levels and real and perceived access to a supportive physical environment. *Preventive Medicine*, 35: 601-611.
- ²⁹ Craig, C.L., Cameron, C., Russell, S.J. & Beaulieu, A. (2001) *Augmenter l'activité physique : à l'appui de la participation des enfants*. Ottawa, Ont. : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
- ³⁰ U.S. Department of Health and Human Services. (1996). *Physical Activity and Health: A Report of the Surgeon General*. Atlanta, GA: U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, S/N 017-023-00196-5.
- ³¹ Vert l'Action. (2004). Étude de cas sur le transport actif au Canada: les avantages économiques et autres tires de la marche à pied et du vélo. Disponible [en-ligne]: http://www.goforgreen.ca/at/fre/resources/business_case.aro
- ³² Powell, K.E., Blair, S. N. (1994). The public health burdens of sedentary living habits: theoretical but realistic estimates. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 26 (7), 851-856.
- ³³ Lee, C. & Moudon, A. V. (2006). Correlates of walking for transportation or recreation purposes. *Journal of Physical Activity and Health*: 3, suppl 1: S77-S98.